

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - JUIN 2021

GENAPPE



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août



SKATEPARK

DÉCOUVREZ LES ARTICLES EN PAGE 5

PLAINES D'ÉTÉ

P. 2 & 6

UNE CHAUF- FERIE ÉCO- LOGIQUE

P. 3

GENAPPE EN AVANT !

P. 8

RÉNOVATION URBAINE

P. 10-11

ENSEIGNE- MENT

P. 14-15





LE MOT DU BOURGMESTRE

Roulez jeunesse !

Nombreux sont les jeunes gens qui pratiquent le roller ou le skateboard et ils demandent depuis longtemps un espace pour pratiquer leur sport en toute sécurité et tranquillité. Grâce à un partenariat avec le Centre culturel, la maison de jeunes, l'école NESPA et le GAL, voilà qui sera chose faite dans les prochains jours puisqu'on inaugure un tout nouveau skatepark en bordure du Ravel, à la rue Nicolas Lebrun. Voici encore une occasion de sortir de chez soi et de pratiquer un sport en extérieur.

C'est sur cette information que s'ouvre ce journal de Genappe qui fait la part belle à toutes les occasions de renouer des liens sociaux, de se remettre en activité, de profiter de ce qui nous est permis comme le « plan plein air » et les différentes activités en plein air qui sont autorisées pour cet été. C'est le sens du projet « Genappe en avant » et du macaron qui souligne cet objectif auprès de plusieurs activités organisées par la Ville ou par le monde associatif.

Vous le savez, « Genappe en avant » est un projet collectif : nous y associons des citoyens bénévoles qui animent des groupes de travail, des citoyens membres du secteur associatif qui répondent favorablement aux sollicitations pour apporter aide, soutien, remise en activité et remise en avant des liens sociaux. Nous y associons également l'ensemble des groupes politiques qui composent le conseil communal.

Le groupe politique #Créons demain a pourtant décidé de se retirer de ce groupe de travail. Nous prenons acte et regrettons cette décision sans en comprendre ni en partager les motifs, mais cela n'empêche nullement le programme d'activités de s'étoffer. Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur Genappe en avant dans le site internet de la Ville ou www.enavant.genappe.be

Ce journal aborde aussi très largement le nouveau programme de rénovation urbaine et les projets qui s'y trouvent et qui changeront le visage du centre-ville de Genappe dans les 15 prochaines années. Ce programme est le fruit d'un travail conséquent, mené en collaboration avec l'échevinat et le service urbanisme, le bureau d'étude, le collège et la commission de rénovation urbaine, qui comprend des conseillers communaux, mais aussi des habitants du centre-ville et des commerçants qui y travaillent. Après le vote du conseil communal, nous devons maintenant obtenir l'approbation du Gouvernement wallon.

Nous avons mis le focus sur 3 de ces projets : le quartier Mintens bien sûr, le parcours urbain et la mise en valeur des berges de la Dyle. De beaux projets pour les années à venir auxquels nous nous attellerons dans les prochains mois, en bénéficiant nous l'espérons de subsides de la Région Wallonne.

Pour ceux d'entre vous qui devront faire le choix d'une école en septembre, nous publions également dans ce journal une présentation de toutes les écoles de l'entité : 9 écoles primaires et 1 école secondaire : une large palette qui permet aux parents de choisir une école de proximité pour le développement de leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Mais en attendant, nous ne nous quittons pas encore. Cette année, nous prévoyons la sortie d'un journal de Genappe tout début juillet qui reprendra toutes les informations sur les événements prévus en juillet et août dont le Tour de Wallonie qui prendra son départ de Genappe le 20 juillet et le festival « Place aux artistes » qui se déroulera en juillet et août dans plusieurs villages de l'entité. En attendant ce numéro spécial du Journal de Genappe, je peux aussi vous annoncer la distribution prochaine dans vos boîtes aux lettres du programme de la journée de découverte des clubs de sport de notre Commune qui se déroulera le 26 juin prochain.

Gérard Couronné
Bourgmestre



CET ÉTÉ ENSEMBLE

On croise les doigts, le covid-19 va aussi prendre quelques vacances et nous allons pouvoir reprendre une activité sociale plus normale !

Le groupe ENSEMBLE vous recommande de participer aux différentes activités lancées dans le cadre du projet « Genappe en avant ». Des occasions pour se replonger dans la culture avec d'autres genappiens, mais aussi de découvrir nos beaux paysages ou notre

réserve naturelle.

Réservez bon accueil à toutes ces propositions qui vont rebooster notre moral et qui vont soutenir les artistes, les parents pauvres dans la gestion de la crise infernale que nous traversons. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion !

Renseignements :

genappe2018@gmail.com
0472/07.07.17

CRÉONS DEMAIN

Le site des étangs de Glabais doit être protégé durablement

Dans le cadre de l'enquête publique du mois dernier, le groupe #Créonsdemain s'est opposé fermement au projet de construction d'un important complexe touristique prévu à Glabais, projet démesuré et inadéquat en ce lieu et dans ce village.

En effet, la réalisation de ce projet composé de la transformation et extension de l'ancien restaurant pour un bâtiment de 580 m², de 94 places de parking, d'une zone récréative de 1000 m² et de 7 gîtes indépendants dont un gîte collectif entraverait fortement différents aspects du site.

Nous ne pouvons accepter les risques encourus pour la biodiversité en plein milieu de zones d'intérêt paysager et d'une zone d'intérêt écologique en bordure de zone Natura 2000. Le caractère rural et l'âme conviviale du village de Glabais seraient aussi durablement atteints. Nous pouvons aussi craindre une forte augmentation des nuisances sonores surtout le week-end,

les jours fériés et durant les périodes de vacances. Enfin, l'ampleur du projet générerait une augmentation de la circulation principalement dans la Haute rue et dans l'ensemble du village.

L'IPEBS (Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) tirant régulièrement la sonnette d'alarme et faisant état de l'effondrement du vivant et de la biodiversité; à Genappe aussi nous estimons que tout doit être mis en œuvre pour préserver durablement une telle zone. Dès le niveau local, il est en effet possible d'assumer ses responsabilités dans la préservation de l'environnement. Seule une petite brasserie à caractère familial et local peut trouver sa place en ce lieu.

À l'heure où vous lisez ces lignes, l'enquête publique est clôturée, mais, nous restons très attentifs à l'évolution de ce dossier et invitons le collège communal, les citoyens et les riverains à en faire de même. Il est des endroits que nous devons protéger et préserver coûte que coûte.



NOUVEAUTÉ, « LES PLAINES ADOS »

Cette année, la Ville a décidé d'organiser des plaines pour les adolescents de 12 ans à 15 ans. Au programme « Sports-théâtre » Une semaine rythmée par la découverte de nouveaux sports tels que les jeux de plage, une

journée « vélo » en collaboration avec la Maison des Jeunes le « Bug-1 » et la découverte du théâtre en ateliers par groupes. Les plaines se dérouleront du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet ou du lundi 16 août au

vendredi 20 août.
Tarif : 60€ / ado / semaine.

Renseignements :

Le Service Accueil Extrascolaire
Virginie Limon : 067/79.42.44 – virginie.limon@genappe.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A





COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

UNE CHAUFFERIE ÉCOLOGIQUE : NON PEUT-ÊTRE

Ça y est, demain on creuse. Enfin ! Quatrième projet du budget participatif 2020 à entrer dans sa phase concrète, le projet GreenDyle, de la petite coopérative citoyenne du quartier Dyle Morimont dans le Loupogne historique sort de sa période de gestation.

Avec une assise légale bien solide grâce aux subventions de la Ville de Genappe. Moins visible que ne le sera la chaufferie une fois installée, le travail en amont se termine et on s'apprête à commencer les tranchées pour enterrer le réseau de chaleur. Au beau milieu de la zone agricole du projet Indrani. D'abord, il a fallu défricher le cadre légal des nouvelles directives de la région. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Cabinet Equal spécialiste dans les droits relatifs aux nouvelles énergies. Ce travail a permis de finaliser la chaîne complète des contrats modèles qui seront nécessaires et de le faire de manière à ce que tout ce travail puisse être réutilisable par des projets similaires.

Tout d'abord, il fallait définir les statuts de la Coopérative en y incorporant les impératifs des

nouvelles réglementations dans le cadre des opérateurs réseau de chaleur. Il fallait également rédiger le plan d'affaire associé. Celui-ci permettra à un projet similaire d'avoir un modèle standard. Nous avons également étudié toutes les inconnues techniques. Tout cela est derrière nous !

Nous avons maintenant la configuration finale de la chaufferie qui sera achetée chez Coopeos. Sur base de cela, nous avons modélisé le contrat liant l'opérateur de chaleur aux fournisseurs techniques afin de respecter tous les engagements de qualité de service qui nous incomberont afin de permettre à d'autres pro-

jets d'en bénéficier.

Et enfin, le plus visible pour nos futurs coopérateurs et nos voisins futurs clients: Le contrat d'utilisateurs.

Encore plus important, notre modèle économique pourra facilement être utilisé pour d'autres projets de mise en commun d'infrastructure et pas uniquement pour produire de la chaleur !

Beaucoup reste à faire. Le plus important sera de bien documenter tout cela afin d'assurer la pérennité et la portabilité des documents et des modèles ainsi que concrétiser l'implantation de la chaufferie pour brûler nos premières plaquettes fin août.



LES JOURNÉES MÉDIÉVALES

LOUIS XI

11-12 SEPTEMBRE 2021



LE BUG-1 DÉBARQUE AUX CRAWANNES

Le 26 juin, de 10 h à 18 h, le Bug-1 viendra animer la cité des Crawannes avec une foule d'activités en tout genre ! Alors, vous faites quoi le 26 juin ?

La Maison des jeunes veut décentraliser ses activités. Elle propose pour ce premier événement extra-muros une journée ludique, sportive et créative pour les jeunes et les enfants à partir de 8 ans.

Au programme :

Un tournoi de foot, par équipes de cinq au minimum, organisé en partenariat avec l'AMO Tempo. Il sera aussi possible de créer du « slime » des produits et accessoires faits maison grâce au stand Do It Yourself. Les graffeurs et les graffeuses en devenir seront aussi de la partie avec un atelier sur les bases du graffiti. Des jeux gonflables en tout genre seront disposés près de l'agora sport.

Et pour finir en beauté, les jeunes des ateliers rap et mix feront une démonstration. Rendez-vous, le 26 juin autour de l'agora sport !

Renseignements :

Pour retrouver toutes les activités et pour t'inscrire, rends-toi sur la page Facebook du Bug-1 ou contacte Tristan par mail - tristan@bug-1.be - ou par téléphone - 0476/81.15.93.



LE RETOUR DU CINE-CLUB CITOYEN

Depuis quelques années, un ciné-club citoyen a pris ses quartiers à Genappe pour proposer, chaque mois, des films très diversifiés mais toujours de qualité : « Une affaire de famille », « Hors normes », « Woman at war », « Capharnaüm ».

Cette belle dynamique a été impulsée par le Monty et le Centre culturel, avec des citoyens et habitants de Genappe, pour réfléchir collectivement à une programmation de films de fiction.

cinéphiles et habitants motivés pour rejoindre le groupe et sélectionner les projections programmées lors de la saison 2021-2022.

Une réunion apéro aura lieu le 30 juin à 18h30 dans le jardin du 38, Carrefour culturel.

Merci de confirmer votre présence pour le 21 juin à l'adresse cecile@ccgenappe.be (des petites choses seront à préparer pour le 30 juin).

Renseignements :

Cinéclub citoyen
Infos : cecile@ccgenappe.be

Nous cherchons de nouveaux



LA CULTURE S'INVITE À L'ÉCOLE

Depuis de nombreuses années, le Centre culturel propose aux élèves des écoles de l'entité d'assister à un spectacle de qualité. Intitulée « Théâtre à l'école », l'opération offre une programmation diversifiée de spectacles proposés par des compagnies belges professionnelles reconnues dans différentes disciplines : théâtre, contes, danse, musique, marionnettes...

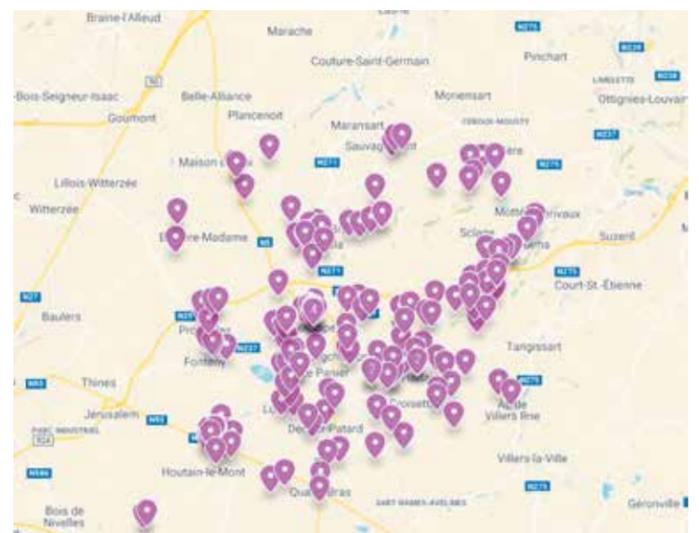
Persuadés que le spectacle vivant est essentiel et permet une ouverture sur la vie et sur le monde, nous ne voulions pas les en priver cette année ! Nous avons donc trouvé le moyen d'amener le théâtre dans l'école...

En collaboration avec la Ville de Genappe, nous avons proposé à des artistes (de la commune ou des environs) de jouer des spectacles dans les cours de récréation, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, les neuf écoles de Genappe ont accueilli, tout au long des mois de mai et juin, les artistes suivants :

« Les yeux ouverts » d'Ici Baba, un duo composé de Catherine et Samir qui proposeront aux classes maternelles un spectacle mêlant explorations d'instruments, joutes verbales, poésie, chansons-jeux participatives, joie partagée et complicité.

« La tête dans les nuages » de Monsieur Nicolas, auteur, compositeur et chanteur genappien. Un spectacle tout nouveau, inspiré de la chanson « Monsieur Non-Non », qui retrace l'histoire d'un petit garçon de 4 ans qui vit à la campagne et qui ressemble à tous les petits garçons de son âge. Il a en effet une fâcheuse tendance à dire non à ses parents lorsqu'ils lui demandent quelque chose... Pour les 1^{ère} et 2^{ème} primaires.

Enfin, Maya Levy, violoncelliste de Genappe, offrira un concert aux 3, 4, 5 et 6^{ème} primaires, afin de les éveiller à la musique classique.



100KM DE RENCONTRES... OUI, MAIS ENCORE ?

Pendant deux mois, Émilie, directrice du Centre culturel, a endossé son sac à dos chaque lundi pour arpenter Genappe, ses champs, ses forêts et surtout, les jardins de ses habitants...

De ces rencontres est née une carte interactive compilant les fruits de la récolte d'Émilie : des témoignages, des photos, des souvenirs et des anecdotes liées

au territoire.

Pour découvrir cette carte, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet : www.ccgenappe.be. Cliquez sur un point rose et laissez-vous porter par les voix ou envolées dans la beauté des paysages...

Séduit ? Laissez-nous un commentaire ou likez la photo !

TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



UNE FÊTE POUR LE NOUVEAU SKATEPARK

Vous en avez probablement entendu parler, un skatepark a fait son apparition à Genappe, rue Nicolas Lebrun, à côté de l'entrée du parc à conteneurs. Initié il y a de longs mois, le projet est né d'un partenariat entre le Centre culturel de Genappe, le GAL du Pays des 4 Bras, le Bug-1, l'école Nespa et la Ville. Ce lieu dédié au sport et à la jeunesse sera inauguré le mercredi 23 juin dès 14h30. Un moment à ne pas louper pour les riders locaux et les fans de culture urbaine. Au programme : Démonstrations, battle, boardshop, barbecue et DJ.

Jeunesse et patrimoine

Depuis quelques années, le Centre culturel de Genappe est associé au GAL pour développer des projets qui ont pour but de reconnecter les jeunes à leur territoire. Dans ce contexte, nous avons pensé que le skate serait une bonne approche pour permettre aux jeunes de se réapproprier leur espace de vie. Sachant que l'envie d'un skatepark avait déjà été largement exprimée à Genappe, il nous a semblé que c'était également une belle façon de valoriser la passion

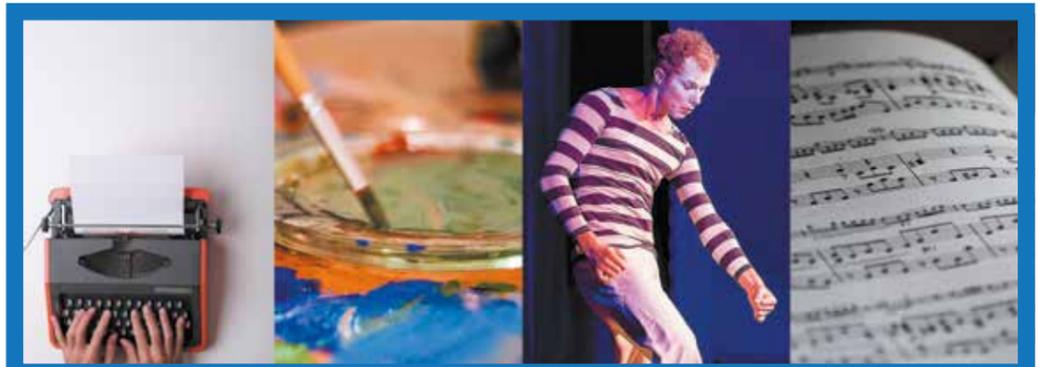
d'une grande partie de la jeunesse actuelle !

De la conception à l'installation

Fidèles à la dimension participative de nos projets, nous avons tenté d'impliquer autant que possible les jeunes dans la création du skatepark. Ce sont des skateurs de Genappe et des Bons-Villiers qui ont choisi les modules qui leur semblaient les plus adéquats en fonction des moyens proposés. Accompagnés par un menuisier, les jeunes de la MJ et de Nespa ont fabriqué ces modules que nous avons par la suite disposés grâce aux précieux conseils de toute cette jeunesse impliquée. Une belle collaboration autour de la création de cet espace qui est amené à évoluer !

Renseignements :

Inauguration du skatepark de Genappe, le mercredi 23 juin, dès 14h30. Rue Nicolas Lebrun (à côté du parc à conteneurs). Démonstrations, battle, boardshop, barbecue et DJ. Accès libre !



WE WANT YOU !

Le Centre Culturel s'est vu confié la mission de créer un répertoire contenant les noms et contacts de tous les artistes habitant Genappe. Le but est de les mettre en valeur et de faciliter l'accès à leurs services.

Cette liste sera utile pour les activités que le 38, Carrefour Culturel, propose, mais pourra également être consultée par des particuliers à la recherche de partenaires pour un projet artistique. Si vous êtes un ar-

tiste professionnel, semi-professionnel ou amateur et que vous souhaitez figurer sur cette liste, nous vous invitons à contacter le Centre Culturel au 067/77.16.27 ou par E-mail info@ccgenappe.be.

LE SKATE, UN SPORT À LA MODE

Cyril, 18 ans, et Oscar, 15 ans, sont deux jeunes skaters de Genappe. Ensemble, ils ont participé à l'élaboration du nouveau skatepark en donnant leur avis et leur point de vue de skaters.

Pour eux, cet espace aménagé est un premier pas vers les jeunes. « Ça fait au moins dix ans qu'on voulait un skatepark à Genappe. Là, on a le début de quelque chose, il n'y a que quelques modules, mais c'est déjà bien ! », nous confie le plus âgé. Oscar ajoute : « Les infrastructures de ce type manquent cruellement en Belgique et le fait d'avoir un petit skatepark en ville, ça fait vraiment plaisir ! »

L'espace et les modules, adaptés et réservés à la pratique du skate, facilitent l'apprentissage de la discipline pour les novices. « Avant on roulait en ville ou sur le terrain de balle pelote, ça faisait du bruit et on sentait qu'on gê-

nait. [...] Le skatepark va nous permettre de progresser plus rapidement et on pourra y aller quand on veut », explique Cyril.

Actuellement en plein boom, ce sport est de plus en plus pratiqué par les jeunes. En plus d'être une activité physique exigeante et pour le moins intense, le skate est créateur de liens sociaux. Oscar insiste sur ce point : « Le skate permet de belles rencontres.

Le skatepark de Genappe va ramener du monde, les jeunes vont oser se montrer et sortir de chez eux. ». Cyril acquiesce : « J'ai rencontré tous mes amis grâce au skate ».

Le duo conclut : « On pense que dans l'idéal, il faudrait un plus gros budget pour le skatepark. La demande est énorme et cette nouvelle infrastructure va attirer beaucoup de monde ! »



GENAPPE - COMMUNE HOSPITALIÈRE

Pour célébrer les trois ans de l'adoption de la motion déclarant « Genappe Commune hospitalière », le Centre culturel et la Ville de Genappe lancent une campagne de sensibilisation à laquelle vous pouvez prendre part. Objectif : rappeler l'importance d'être bienveillant et solidaire envers les migrants qui passe par Genappe.

Le 25 juin, date anniversaire de la signature de la motion, affiches, crayons et autres outils de sensibilisation seront distribués aux citoyens, commerçants et écoles qui désirent signaler que

chez eux aussi, on fait place à la solidarité et on accueille sans préjugés !

Deux ans déjà

En juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe avait décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe Commune hospitalière ». Par cette motion, elle souhaitait marquer sa position, et agir pour le bien-être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier, des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de

protection des réfugiés.

Nous avons tous un rôle à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité et la bienveillance au niveau local.

Renseignements :

Cécile : cecile@ccgenappe.be ou 067/77.16.27



Votre agence immobilière proche de vous !



Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79

www.cedimmo.be



UNE NOUVELLE FORMATION POLITIQUE DANS LE PAYSAGE LOCAL

C'est officiel ! Défi Genappe a été reconnue comme une section politique à part entière du parti DéFI - Démocrate, Fédéraliste, Indépendant.

La 1ère AG électorale a confirmé par le vote des membres l'équipe en place depuis un an : Baudouin Decharneux en qualité de président de la section, Alain Mathieu vice-président, Nadine Pâques secrétaire, Stéphane Ledeghen trésorier, Alain Sabbe représentant au Conseil général du parti.

Formation centriste défendant la laïcité, le libéralisme social, le respect de l'environnement, la culture et le débat d'idées, la section DéFI Genappe est déjà connue dans le paysage local, notamment au travers de sa page Facebook, des conférences qu'elle organise sur des thématiques à la fois générales

et locales : économie, philosophie, urbanisme et santé. Découvrez-les sur la page Facebook Défi Genappe.

Soigner c'est Prévoir

Dernière conférence en date : une analyse de l'évolution sanitaire de nos 30 dernières années par le Dr Stéphane Ledeghen - Médecin spécialiste ORL et chirurgie cervico-faciale

Vous l'avez tous un moment ressenti, appréhendé ou vécu : les annonces des vagues de contamination ont mis nos structures sanitaires en difficulté.

Le cauchemar des responsables politiques et de nos institutions de santé parfois saturées est le signe évident de la fragilité de notre paysage hospitalier.

Il nous faut peu d'imagination, sur base de situations vécues dans d'autres pays de l'UE et même dans de nombreuses fa-

milles belges, pour ressentir le scénario catastrophe de devoir un jour se voir refuser des soins utiles à une catégorie d'humains ne répondant plus aux critères d'éligibilité de la crise sanitaire en cours.

Enseignements :

Activités et conférences sur la page Facebook de DéFI Genappe. Contact : defigenappeinfo@gmail.com

LesJeDisDéFI
Conférencier :
Dr Stéphane LEDEGHEN
Médecin spécialiste ORL et Chirurgie Cervico-faciale
Le **Jeudi 20 mai**
à **20h** en **LIVE**
"Soigner c'est Prévoir"
Une analyse de l'évolution sanitaire de nos 30 dernières années
DéFI



L'ÉTÉ AUX LÉZ'ARTS

L'été se profile tout doucement à Genappe ! Nous n'avons pas boudé notre plaisir pour continuer à vous proposer des stages créatifs de qualité, diversifiés et ludiques. Chacun pourra trouver chaussure à son pied. Nos propositions pour adultes restent à

l'affiche... Nous chercherons, le cas échéant, la formule pratique en accord avec les mesures du moment.

Régalez-vous, tout le programme se trouve sur notre site ! www.lesateliersdulezarts.be

PLAINES D'ÉTÉ À L'ÉCOLE DES SORCIERS



Chaque année, la Ville de Genappe, en partenariat avec le CAPE et l'ISBW, organise les plaines de vacances en juillet et août pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Les plaines se dérouleront du lundi 5 juillet au vendredi 20 août à l'École Espace 2000.

Le thème de cette saison : l'école des sorciers

Inscriptions

Tout d'abord, complétez un formulaire de « préinscription » disponible sur le site de la Ville (www.genappe.be). Il suffit de le télécharger directement ou de le demander par email : virginie.limon@genappe.be .

Complétez-le entièrement, il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés ainsi qu'une vignette mutuelle. D'autre part, en raison de la crise sanitaire, les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Genappe - Espace 2000. Les mercredi 26 mai de 13h à 18h00 et samedi 29 mai de 9h30 à 11h30.

Prenez rendez-vous au préalable au 067/79.42.00

Tarifs

1er enfant : 35€ / semaine – 2ème enfant de la même famille : 30€ / semaine – 3ème enfant de la même famille et suivant : 25 € / semaine.

Forfait accueil : 1,50€ / jour / enfant est organisé par ISBW Les enfants reçoivent de la soupe à midi et un goûter l'après-midi : compris dans le prix.

L'inscription sera validée par la remise du formulaire d'inscription complété, le paiement des périodes visées uniquement par carte bancaire et la possession pour chaque enfant âgé entre 6 et 12 ans d'une carte Mobib-Lynx Junior (TEC).

LE PETIT PRINCE DE SAINT EXUPÉRY EN AVANT-PREMIÈRE !

Dans le somptueux décor de l'abbaye de Villers-la-Ville, Pacage, vous propose de découvrir un hymne à la fraternité et à l'amour.

« Le Petit Prince » paru en 1943, le récit de Saint-Exupéry a fait le tour du monde et touche au cœur petits et grands.

Le spectacle déploiera toute la théâtralité du conte et nourrira l'imaginaire du spectateur au fil des rencontres du Petit Prince avec de multiples personnages croisés sur les planètes ou dans son dialogue avec l'aviateur solitaire tombé, lui aussi, du ciel.

La mise en scène développera un cheminement poétique où se croiseront l'amitié et le secret des étoiles. C'est comme une boîte magique qui sera déposée sous la voûte céleste au cœur du souffle dégagé par les pierres séculaires de l'Abbaye de Villers. Mise en scène : Alexis Goslain avec la participation de Damien De Dobbeleer et François Heuse, comédiens et Jordan

Marty, marionnettiste.

Quand : le mardi 13 juillet. Uniquement sur réservation, avant le 24 juin, auprès : info.pacage@gmail.com ou 0472/07.07.17

PAF :25€ au lieu de 35 €

La réservation sera définitive dès que la somme correspondant au nombre de places réservées arrivera sur le compte de l'asbl : BE27 0682 4696 6673.



2 Du 5 au 9 juillet 2021, Dans le cadre de « Un été au DQGN »
MUSEE DE NAPOLÉON
Stage pour enfant de 8 à 12 ans
Plongeons dans l'univers de Napoléon!

STAGE D'ÉTÉ AVEC NAPOLÉON

Le musée du Dernier QG de Napoléon et l'asbl "Les LéZ'Arts" proposent un stage du 5 au 9 juillet aux enfants de 8 à 12 ans qui allie arts plastiques et moments d'histoire : "Plonge-toi dans l'univers de Napoléon !".

Fort du succès de l'année passée, cette formule de stage pour enfants est reconduite. Ils (re)plongeront dans l'univers de Napoléon en 2021, une année napoléonienne ! Chaque jour, les enfants auront la possibilité de mêler découvertes, histoire et arts plastiques. Ils auront l'occasion de participer à un petit bivouac, et de découvrir avec des passionnés, com-

ment vivaient ces hommes et femmes en campagne. A partir de contes, de balades, d'une visite du Lion et de la découverte des objets et lieux de son univers, ils inventeront, dessineront et créeront chaque jour un carnet de bord coloré. Une journée en vélo sera également organisée pendant ce stage. Place à vos envies de créer !

Renseignements :

Stage pour les 8 à 12 ans, du 5 au 9 juillet, de 9h à 16h. Garderie gratuite de 8h30 à 9h et de 16h à 17h au prix de 120 €. Il faut prévoir un vélo pour une journée. Informations et inscriptions sur : www.lesateliersdulezarts.be

COURS COUNTRY DANCE
Professeur de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.
Renseignements : yvette.demouli@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



49^e EXPO CONCOURS SAINT-BARTHELEMY BOUSVAL



Serigraphie de Jean-Luc Béghin

27 - 28 - 29 AOUT 2021
Le 27 de 15 à 21h / 28 et 29 de 10 à 18h.

77 ARTISTES
peintres-photographes
sculpteurs-céramistes
avec la participation de
A. MAYEUR
Sculpteur sur verre et pierre

Salle G. Gossiaux
Place de la Gare
Av. des Combattants
1470 Bousval

ENTREE LIBRE
Exposition Artistique Saint-Barthélemy de Bousval
Infos : com.art.bousval@gmail.com

E.R. Les Amis de Bousval ASBL - 41 rue du Château - 1470 Bousval



LES ENGRAIS NATURELS ONT LA COTE !

L'engrais est souvent vu d'un mauvais œil. Pourquoi ? Des idées reçues font d'abord penser qu'il est chimique et très dangereux pour l'environnement, comme pour l'homme. Mais tout n'est pas noir, et il est nécessaire de nuancer ! L'engrais est d'abord indispensable à la croissance des plantes. Des versions plus naturelles existent aussi et trouvent leur place dans nos campagnes.

Le printemps est signe de nouvelles cultures pour les agriculteurs. Les tracteurs sont donc de sortie pour semer les graines. C'est aussi le moment d'épandre de l'engrais, pour aider la plante à se développer et porter ses fruits. Plusieurs types d'engrais existent. Les engrais chimiques permettent une fertilisation précise, mais ont un certain coût écologique. Les engrais organiques, directement issus des exploitations agricoles, favorisent le circuit court et le recyclage. Aujourd'hui, ces derniers sont de plus en plus valorisés.

Quels sont les engrais naturels
Fumier : mélange de paille usée et de déjections animales.
Lisier : mélange d'eau et de déjections animales.
Purin : liquide issu du fumier.
Fiente : déjections des oiseaux et petits mammifères (ici, on parle particulièrement de la volaille).

Qu'est-ce qu'un engrais « de ferme » ?
Un engrais de ferme est un fer-

tilisant entièrement naturel. Il s'agit simplement des déchets organiques ou animaliers produits au sein même de l'exploitation. Fumier, lisier, purin ou encore fiente... ces productions apportent aux cultures une part non négligeable d'azote, élément nécessaire à la croissance de la plante. Elles contribuent aussi à la fertilité du sol, en assurant son bon fonctionnement biologique.

De l'épandage, oui, mais pas 12 mois sur 12 !

L'utilisation de l'engrais est en effet très réglementée, tout comme la manière de le préparer et de le stocker. Il existe notamment certaines périodes de l'année où l'épandage est interdit, de façon à protéger l'environnement. En automne, par exemple, les engrais à consistance plus liquide sont interdits. Le sol est alors trop vulnérable en raison de la météo souvent pluvieuse. L'azote contenu dans l'engrais risque d'être plus facilement entraîné par l'eau dans le sol, et ainsi contaminer les nappes phréatiques. À l'inverse, le fumier, qui a une consistance plus solide et dit « à action lente » de par la libération tardive de l'azote qu'il contient, est autorisé les derniers mois de l'année. Il reste toutefois interdit d'octobre à la mi-novembre en zone « vulnérable ». La zone vulnérable constitue un périmètre de protection des eaux souterraines et de surface contre le nitrate d'origine agricole. La paille du fumier permet aussi de régéné-

rer la terre en nutriments pour la culture suivante.

La protection de l'eau en prime !

Si les engrais naturels sont indéniablement meilleurs pour l'environnement, ils le sont aussi plus indirectement pour la qualité de l'eau. Sur base de valeurs de référence ou d'analyses, il est possible de connaître approximativement ou précisément leur teneur en azote. L'agriculteur peut alors réguler la quantité de fertilisant nécessaire à la culture. Cette pratique permet de ne pas surnourrir les sols, et ainsi éviter qu'un trop-plein d'azote ne s'y infiltre et rejoigne les ressources en eau.

Il est primordial, pour préserver notre environnement et notre eau, de penser la fertilisation de manière raisonnée, en épandant la juste dose d'engrais. L'aspect « circuit-court » confère à l'engrais de ferme une dimension supplémentaire bénéfique pour l'environnement : moins de production industrielle, moins de transport et moins de composants chimiques. En bonus, l'apport de matière organique permet au sol de rester bien fertile. C'est donc une façon écologique et économique de gérer sa ferme.

PROTECT'eau soutient les agriculteurs dans cette démarche. Les conseillers accompagnent et aident les agriculteurs dans l'utilisation de ces engrais, afin d'optimiser leurs bénéfices.



DEUXIÈME MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

Fort de la réussite de son édition 2020, la Ville a décidé d'organiser sa seconde édition du marché des producteurs et artisans locaux. Pour le plaisir des yeux et des papilles, une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits. Un événement à ne pas louper ! Rendez-vous sur la Grand-Place de Genappe le 18 juin entre 16h00 et 22h00. Toutes les informations relatives aux mesures sanitaires vous seront communiquées en fonction de l'évolution de celles-ci.



Masterplan TRAVEL

Votre agence de voyage à Genappe

www.masterplantravel.be | Tel. 067 854 789

ASPHALTAGE DU PRÉ-RAVEL

Le service public de Wallonie nous informe que des travaux d'asphaltage d'une partie du Pré-Ravel sont prévus entre les gares de Genappe et de Court-Saint-Etienne. Le début du chantier est fixé au 9 août 2021 et il durera 70 jours ouvrables. Il concerne la dépose d'une couverture de 5 cm d'épaisseur d'asphalte sur l'ensemble du tronçon avec remise en état et aux normes des carrefours régionaux et communaux ainsi qu'un dévoiement de +/-150 m du Ravel au droit du centre sportif de Bousval. La mise en place ou le remplacement de la signalisation existante et du mobilier urbain sont également au programme.

La longueur du chantier étant de 10 km et pour ne pas interdire l'accès au Ravel sur une aussi longue section, le cahier spécial des charges prévoit de réaliser ces travaux en 4 tronçons. Chacune de ces sections sera fermée pour une durée limitée avec une déviation locale mise en place pour les usagers du Ravel. Il a aussi été décidé de préserver le petit patrimoine ferroviaire situé sur le réseau communal pour maintenir la mémoire des lieux.

Un toutes-boîtes devra être distribué par l'entrepreneur des travaux à l'ensemble des riverains concernés par les travaux.

Il a été demandé à l'entrepreneur d'être vigilant lors de la clôture des carrefours. Il s'agit en outre de ceux de Bousval qui ne peuvent être fermés simultanément sous peine de bloquer les déviations, notamment les carrefours de la chaussée de Charleroi (gare de Genappe) et de Noirhat (RN237 a).



GENAPPE EN AVANT - REVIVRE ENFIN !

Le programme d'activités de soutien et de retissage des liens sociaux continue à s'étoffer après cette période de confinement.

La vaccination se poursuit correctement dans notre commune. L'ASBL « Coup de pouce » et le CPAS restent disponibles pour assurer le transport vers le centre de vaccination si vous n'avez pas de moyen pour vous y rendre, pour la 1ère dose comme pour la 2ème dose. Nous les remercions pour ce geste de solidarité !

Pour les étudiants

Envie de sortir de sa chambre pour le blocus ? Nous mettons 2 locaux à disposition sur le site de l'Espace 2000 jusqu'au 30 juin pour pouvoir accueillir une douzaine d'étudiants dans un local aéré avec une bonne connexion wifi. Vous apportez votre PC et vos cours et vous vous branchez dans ces 2 locaux. Si vous avez besoin d'un PC, l'AMO met également un local à disposition, équipé de PC et imprimantes.



Sarah Godeau est la première étudiante à avoir profité de ces installations.

A la recherche d'un lieu d'étude hors de chez elle, elle a appris l'existence de nos locaux par un journal distribué à Nivelles où elle réside.

Sarah est en deuxième baccalauréat de psychologie à l'Institut

Marie Haps de Bruxelles.

Elle a retrouvé une meilleure structure de travail en réservant le local de 8h30 à 16h30. Grâce à ce choix, elle a pu s'éloigner du bruit des travaux en cours chez elle, des distractions disponibles à la maison et sortir de son cadre habituel.

Forte de cette expérience positive et heureuse d'avoir trouvé un espace d'étude privilégié, réservé aux étudiants pendant le blocus et les examens, elle a décidé de le faire découvrir à d'autres, car elle regrette qu'il y en ait si peu en Brabant Wallon. Elle se prépare pour une semaine d'exams écrits et ensuite des oraux, le tout à distance. Nous lui souhaitons de les réussir haut la main !

Pour les sportifs

Difficile cette année de rester motivé quand on a dû arrêter les entraînements et la compétition pendant plusieurs mois !

Voilà pourquoi nous invitons tous les clubs de sport à participer à notre journée sportive du samedi 26 juin pour proposer une activité à leurs affiliés et à toute personne intéressée commencer une activité sportive l'année scolaire prochaine.

Ce sera l'occasion de retrouver son club pour certains ou de dé-

couvrir les nombreux clubs de Genappe grâce auxquels l'offre de sport à Genappe est aussi fournie et variée !

Pour tous

Nous poursuivons nos efforts pour intensifier notre communication sur les projets liés à "Genappe en avant" via les réseaux sociaux, le site Internet de la Ville et le site « Genappe en avant ».

Pour ce projet de journée sportive comme pour tous les autres événements, nous vous invitons à consulter régulièrement ces différents médias pour vous tenir informés de toutes les activités proposées.

Les règles sanitaires s'assouplissent : la pratique du sport en extérieur est autorisée, les activités et événements en extérieur peuvent rassembler plus de monde, les fêtes familiales sont autorisées, les mariages sont autorisés, les foires, les brocantes Nous restons à votre disposition pour vous informer de ce qui est autorisé ou pas. N'hésitez pas à profiter pleinement de ce qui est autorisé, tout en continuant à respecter les gestes arrières puisque tout le monde n'est pas encore vacciné.

Pour les indépendants

Une rencontre avec David Clairival

Le Ministre fédéral des Classes moyennes, des indépendants, des PME sera à l'hôtel de Ville de Genappe, le 23 juin à 19h30. Il s'exprimera sur le : "Redéploiement économique et social après la Pandémie". Pour y participer, inscrivez-vous au 067/79.42.00. Le nombre de places étant limité par les mesures Covid-19, vous pourrez suivre son intervention en direct sur la page Facebook de la Ville de Genappe. Envoyez vos questions pour le Ministre avant le lundi 21 juin 2021 : info@genappe.be en précisant : Questions à D. Clairival



POST COVID-19 ! GARDONS NOS BONNES HABITUDES !

La crise sanitaire que nous connaissons nous a tous fortement touchés, mis à mal. Elle a aussi bousculé nos habitudes et permis l'émergence de comportements bénéfiques pour notre santé.

Nous nous sommes alimentés sainement en achetant des produits frais, de saison et locaux ;

nous nous sommes baladés plus fréquemment, que ce soit à pied ou en vélo, en veillant à respirer dans nos bois et nos campagnes ; nous avons été à la rencontre des autres via des initiatives solidaires ou de maintien des liens sociaux ; nous avons appliqué des gestes d'hygiène, faisant ainsi barrage à une diversité de microbes.

Tous ces comportements

agissent comme de réels boosters de l'immunité, préservent notre santé physique et mentale. À nous maintenant de les prolonger dans le temps et de les transformer en habitudes quotidiennes.

Découvrez nos producteurs locaux : www.paysdes4bras.be/nos-projets/producteurs-locaux/

« TOUR DE WALLONIE » ÉDITION 2021

Le TRW prendra son départ à Genappe...

Cette année, la Ville de Genappe a le grand plaisir d'accueillir le « Tour de Wallonie » pour son grand départ le 20 juillet 2021.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette belle journée, nous avons besoin de vous !

Vous aimez le cyclisme et vous êtes disponible le 20 juillet prochain, rejoignez notre équipe de signaleurs...

Intéressé et tenté par cette expérience ? Adressez-vous à Claire Trassaert du Service des Affaires Générales au 067/79.42.43 ou claire.trassaert@genappe.be.



PLACE AUX ARTISTES

À l'arrêt depuis octobre, cette crise a démontré que la Culture, le monde de l'Horeca et l'Événementiel sont nécessairement liés. Contribuer à la relance, inciter ces différents acteurs à bouger, à se repenser, et rassurer et reconquérir le public, telles sont les intentions de « Place aux Artistes : Genappe en avant ! » pour cet été 2021.

Fort de l'engouement suscité par l'opération, la Ville de Genappe avec le soutien de la province du Brabant wallon relance l'opération Place aux Artistes qui se déroulera du 3 juillet au 29 août prochain.

En prolongement de l'édition 2020, notre programmation pluridisciplinaire sera un hommage à tous ces talents artistiques lourdement impactés par la crise du Covid-19 avec un maximum d'acteurs et d'artistes professionnels locaux et provinciaux. L'été sera rythmé par une douzaine d'événements originaux mêlant chanteurs, humoristes, comédiens, cinéastes, marionnettistes, prestidigitateurs, artificiers, musiciens, danseurs ou encore clowns, sans oublier nos créateurs plasticiens et littéraires. Ce programme divertissant propose des découvertes et des créations originales accessibles à un large public. "Place aux Artistes, Genappe en avant !" animera des lieux de vie connus et appréciés des habitants tels que des cafés, restaurants, mais aussi des lieux géographiques accessibles et charmants, connus ou parfois moins par le plus grand nombre d'entre nous, comme des jardins, parcs, places publiques ou lieux inédits.

Par ces rendez-vous culturels, l'objectif est principalement de faire renaître du lien social auprès des habitants de Genappe, ses villages et les communes limitrophes. Cette opération pointe aussi la volonté de soutenir la relance, d'encourager la remise en marche de l'artiste,

de susciter le développement d'idées, la naissance de nouveaux projets... Cet ensemble sera organisé dans le plus strict respect des normes sanitaires et des dispositions de distanciation parmi les publics.

Ainsi, autour de la Ville et des échevins de la Culture et des Sports, les partenaires sont le Centre culturel de Genappe, le Bug-1 (Maison des Jeunes de Genappe), le Centre d'Expression et de Créativité : Les Ateliers du Léz'Arts (CEC), différentes associations culturelles et comités des fêtes de l'entité (la Waysienne, la Baisythoise, Musique à Glabais, la Houtinoise, le Comité des Fêtes de Genappe), les clubs de sport (le FC Genappe, Le Basket Club Genappe Lothier, le club de balle pelote de Genappe), l'ASBL Intersection, les producteurs et les artisans locaux, le secteur de l'Horeca et l'Association des Commerçants ... et les artistes de Genappe !

Ces partenaires auront l'occasion d'apporter leur savoir-faire et leur collaboration sur une ou plusieurs dates. L'ensemble de « Place aux Artistes : Genappe en avant ! » est piloté par Vincent Girboux, en charge de la Culture et Hector Tubiermont, en charge des Sports, et mis en scène par Monsieur Thierry Dory, auteur et réalisateur, résident de la Commune. Sa mission est de mettre en scène un été culturel qui soit intégrateur, inclusif et créateur de formats culturels adaptés au territoire et au contexte sanitaire.

Le programme sera dévoilé dans une édition spéciale du bulletin communal à la fin du mois de juin. Si vous souhaitez participer à l'organisation de « Place aux Artistes » en tant que bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec le service des Affaires générales par mail auprès de claire.trassaert@genappe.be ou par téléphone au 067.79.42.43.

À votre téléphone !

Envoyez-nous votre vidéo « Emotions Genappiennes » Dans le cadre de cette nouvelle édition de « Place aux artistes, Genappe en avant ! », nous vous invitons à participer à notre festival de vidéo au format très court. (1 min maximum)

Avec votre téléphone, créez votre vidéo sur le thème « Émotions Genappiennes » et envoyez-la à l'adresse mail, wafstudio@gmail.com. Celle-ci sera diffusée sur grand écran le dimanche 11 juillet et tout au long de l'été sur internet. «Émotions Genappiennes ». Cela peut être un moment de vie en famille, un beau paysage de notre commune au petit matin, un gag, une petite mise en scène entre amis ou encore une animation type dessins animés. Tout genre et type sont acceptés tant que la réalisation raconte une émotion liée de près ou de loin à Genappe. Cela peut être une forme de documentaire, de fiction voire une animation en dessins, en pâte à modeler, en nouilles ou autre. De nombreuses applications pour votre smart phone peuvent vous aider à les réaliser. Laissez aller votre créativité, seul, entre amis ou en famille et envoyez-nous votre film avant le 9 juillet prochain. À votre tour de crier « ACTION ! ».

Renseignements : Thierry Dory 0475/65.48.84 -wafstudio@gmail.com



LE CHEVAL DE TRAIT A REPRIS DU SERVICE SUR LE RAVEL

Depuis le mois de mai, le cheval de trait et les jeunes, porteurs d'un handicap, encadrés par l'ASBL la "Cordiante" sont de retour sur le Ravel. Ils auront en charge la vidange des poubelles et le ramassage des déchets, malheureusement, abandonnés par les utilisateurs de cette voie lente qui traverse notre commune sur 19 KM.

Ils seront présents sur le territoire, à la fréquence d'une fois par semaine, et ce jusqu'à l'automne, fin novembre.

Cette initiative originale pour laquelle les communes de Genappe et de Court-Saint-Etienne se sont associées est soutenue

par la Région wallonne dans le cadre de la promotion du cheval de trait en Wallonie.

Cette action s'inscrit également dans le développement durable puisqu'elle combine, à la fois, les objectifs de respect de l'environnement, d'équité sociale et de viabilité économique.

Une initiative qui prend tout son sens sur les deux communes voisines rurales qui se partagent le tracé du RAVEL.

Par ailleurs, les deux communes ont souhaité aller plus loin dans la démarche en y associant des personnes porteuses d'un handicap. Réservez leur bon accueil lors de vos balades sur le RAVEL.

CONSULTATION PUBLIQUE

Report de la désactivation des réacteurs nucléaires Doel 1 et 2

La cour constitutionnelle ayant jugé que les travaux nécessaires au bon fonctionnement de Doel 1 et 2 pendant 10 ans supplémentaires étaient soumis à la réalisation d'un rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement, accompagné d'une consultation publique.

Cette consultation se déroule du 15 avril au 15 juin 2021. Le rapport des incidences sur l'environnement concernant le report de la désactivation de Doel 1 et 2 et son résumé non technique sont à consulter : www.economie.fgov.be/fr/Doel1et2

Vous pouvez y laisser vos avis et commentaires à l'aide du formulaire en ligne disponible en ligne en suivant le même lien.

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



© JérémiePotaufoux

ENQUÊTE LÉROT : C'EST REPARTI !

En 2019, nous vous avons déjà sollicité concernant le lérot, ce témoin révélateur de la bonne santé de notre environnement villageois et rural. Ce petit rongeur bien sympathique, protégé par la loi avait fait l'objet de toute notre attention. Vos contributions ont permis de doubler les mentions de présence du lérot connues avant enquête pour le Brabant wallon, telles que rapportées par le site Observations.be. Vous aussi vous pouvez encoder vos observations sur ce site moyennant l'ouverture d'un compte accessible avec mot de passe. L'encodage se fait 'en caché' pour les espèces protégées, comme le lérot, et ne sont pas visibles au tiers autre que les validateurs de l'observation.

Qu'en est-il à Genappe ?

S'il y a plus de mentions pour des entités telles Braine-l'Alleud, Nivelles, Ottignies et Ramilies, Genappe n'est pas en reste comme le seraient peu d'autres entités. Les signalements de lérot à Genappe sont centrés sur Glabais, en limite de Genappe et Vieux-Genappe, avec des connexions hypothétiques vers Lasnes (Maransart), et à une échelle plus vaste du paysage, peut-être vers Nivelles (Thines, Nivelles Sud), Braine-l'Alleud (Lillois) et Waterloo. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance du paysage et des couloirs écologiques en tant que condition minimum nécessaire de maintien des populations de lérot. Le lérot peut se trouver dans les villages qui, comme à Glabais, présentent encore une mosaïque de parcelles de jardins au moins en partie sauvages avec vieux arbres, de prairies à moutons et vergers plantés d'arbres fruitiers hautes-tiges, des pâtures à vaches entrecoupées de haies libres qui représentent des lambeaux de bocages en connexions avec des lisières boisées,

des chemins creux aux talus embroussaillés. Les vieux murs couverts de lierre, les vieilles remises et annexes accessibles par un couvert végétal sont des lieux de prédilection des lérots, et parfois il suffit de quelques parcelles assez grandes, proches les unes des autres, et présentant ces caractéristiques pour qu'une famille/bourgade de lérots subsiste ... souvent bien isolée !

Bonheur et tristesse

Quel plaisir alors de les voir faire la sarabande et s'invectiver mutuellement ! Et en avant que je te poursuive sur le mur, passe par le câble de la régie pour rejoindre un arbre, et de là la haie où tu ne me retrouveras plus, et là je joue à cache-cache avec toi et te polissonne de mon regard noir de bandit ... On ne s'ennuie pas à les observer quand la chance se présente, et surtout à la saison de l'émergence des jeunes hors du nid. À ce moment nos petits lérots préados ont besoin d'explorer le monde toujours plus loin de jouer avec leurs frères et sœurs, souvent même en plein jour, et c'est là la période de tous les dangers. En effet, les malveillants toujours prêts à éliminer indistinctement un rongeur, et surtout les chats domestiques chasseurs qui n'auront pas été maintenus à l'intérieur pendant la période sensible des nidifications de la faune sauvage, sont aux aguets.

Un besoin de protection

Ainsi s'il convient de conserver, restaurer, recréer des environnements propices aux lérots, il convient aussi d'agir sur la limitation des populations de chats domestiques dont la densité actuelle est insupportable en regard du maintien de la petite faune sauvage. Il convient aussi de défragmenter les paysages en supprimant les éclairages publics et privés qui impactent la

faune nocturne et seraient inutiles en regard de nos besoins strictement justifiés, en créant des couloirs écologiques, en restaurant les trames dites noire (obscurité), verte (végétation) et bleue (zones humides et réseau hydrographique), en prenant des mesures appropriées aux points de croisement et superposition de ces trames, en freinant l'artificialisation de l'espace et du sol. Plus pratiquement chez nous, à notre niveau, il s'agit de conserver sauvage une partie du jardin, garder des vieux arbres creux ou sénescents, planter des fruitiers hautes-tiges et des haies libres. Un programme d'actions, retardé pour cause d'épidémie, sera proposé ultérieurement, mais en attendant un approfondissement de la sensibilisation n'est jamais inutile.

Un nouvel appel à témoins

Cette année 2021, Natagora Brabant wallon relance et intensifie l'enquête relative au lérot. Tous les témoins ou observateurs, et mêmes personnes en souhait de recherches de lérots sont appelés à collaborer, soit en envoyant un courriel à l'adresse samyndidier1@gmail.com soit en encodant l'observation sur le site <https://observations.be>, en mentionnant une date et un lieu précis. Cette enquête restera continue et peut faire l'objet d'échanges directs par courriel à l'adresse de Didier Samyn. Même si vous n'êtes pas trop familiarisé avec l'observation de la faune, mais que vous avez bien reconnu le lérot, même dans vos souvenirs passés, n'hésitez pas à nous contacter ; toutes les informations sont précieuses. D'avance, nous vous adressons un tout grand merci !

Renseignements :

Didier Samyn, contact Natagora local pour Genappe samyndidier1@gmail.com

JE COURS, JE MARCHE, JE RAMASSE !



Fin 2020, la Région Wallonne a validé le Plan local de propreté pour la Ville de Genappe. Ce plan reprend une série d'actions à réaliser sur le territoire afin d'améliorer la propreté publique dans Genappe, mais également à améliorer la prévention sur le déchet.

Nous vous présentons une nouvelle action du plan, le « Plogging ». Mais qu'est-ce qu'est le « Plogging » ? Il s'agit d'une activi-

té qui couple la marche/jogging et le ramassage des déchets.

L'objectif de cette action est de ramasser des déchets à l'occasion des marches ou des courses organisées. Pour ce faire, les participants seront équipés d'un sac ventral dans lequel, ils peuvent placer les déchets trouvés durant leur balade. Ce sac ventral permet une plus grande maniabilité que des sacs poubelles.

La ville met à disposition ces sacs à toutes ASBL/organisations du territoire de Genappe qui souhaitent organiser un événement et ajouter un volet propreté à celui-ci. Le

responsable de l'évènement sera chargé de la bonne gestion des sacs et la ville mettra à disposition des stands de déstasage de leurs déchets sur le parcours.

Cette action a pour but de réduire le nombre de déchets sauvages sur le territoire, une des nuisances identifiées prioritaires dans le cadre du Plan Local de Propreté.

Vous êtes une ASBL, une organisation ? Vous avez envie de participer à cette action ? N'attendez plus et contactez sans attendre le service environnement. 067/79.42.29 – environnement@genappe.be



RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE-VILLE

En 2019, la Ville de Genappe s'est engagée dans une deuxième opération de rénovation urbaine après avoir clôturé celle de 1993 qui a donné de belles réalisations dont l'aménagement de la Grand Place de Genappe.

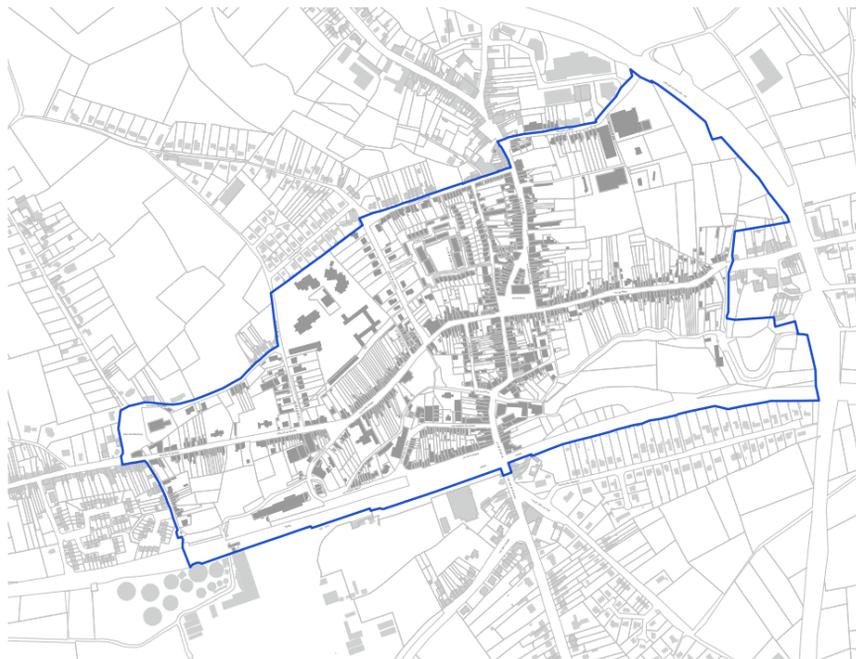
Un nouveau périmètre a été défini incluant le centre-ville et s'étendant à l'ouest vers Vieux Genappe, à l'est jusqu'à la N5 et au sud jusqu'au pré-Ravel. En font partie également, le quartier Nord et le quartier Est, le long du parc de la Dyle. Sans oublier l'îlot Mintens, qui est au centre de toutes les attentions depuis de nombreuses années.

Un bureau d'étude, XMU sprl, a été désigné et une nouvelle Commission de Rénovation urbaine a été constituée afin qu'un véritable processus de participation citoyenne soit mis en place permettant des moments d'échange et de consultation. L'idée était d'établir les objectifs de l'opération en s'inspirant du vécu, des connaissances et de l'expérience des habitants de la Ville de Genappe.

Avec la collaboration du Pouvoir local, de la Commission de Rénovation urbaine, du Service Urbanisme de la Ville et la participation des citoyens lors de 2 ateliers organisés, le bureau d'étude a pu récolter les données objectives et subjectives du périmètre et les analyser afin de définir les enjeux d'une telle opération afin de préserver le caractère de Genappe ainsi que le sentiment de ville à taille humaine, de maintenir une attractivité commerciale intéressante au centre-ville en renforçant la dynamique actuelle, et renforcer la cohésion sociale notamment en favorisant les rencontres, de poursuivre la dynamique en cours de reconversion des chancres urbains et intégrer les polarités (pôles d'activités) ; de poursuivre la dynamique en cours pour l'amélioration de la mobilité active par le renforcement du maillage existant et de redonner une place à la Dyle et à son patrimoine associé.

L'objectif général se caractérise par l'élaboration de 13 fiches-projet comprenant chacune ses atouts, ses faiblesses, les objectifs et les actions à réaliser.

- Fiche 1: Ilot Mintens
- Fiche 2: Parcours urbain
- Fiche 3: Liaison transversale "avenue Henri Semal - rue des Marchats"
- Fiche 4: Liaison transversale "Plaine - rue de Ways"
- Fiche 5: Liaison transversale "avenue Nouvelle - rue Joseph Berger"
- Fiche 6: Valorisation de la Dyle
- Fiche 7: Plaine Communale - Espace multifonctionnel
- Fiche 8: Plaine Communale – Mobilité
- Fiche 9: Espace 2000
- Fiche 10: Site "Stoquart"
- Fiche 11: Entrée de Ville sud
- Fiche 12: Rue des Marchats
- Fiche 13: Place Mercurey



Résumé de 3 fiches - projet.

1 RENOUVEAU D'UN ÎLOT EN CŒUR DE VILLE (Fiche 1 : Ilot Mintens)

L'îlot Mintens apparaît actuellement aux yeux des habitants comme un chancre important en cœur de ville. Sa transformation va notamment permettre des aménagements nécessaires rue de Charleroi et rue Jean Mintens.

La rue de Charleroi représente une liaison importante entre le parking d'entrée de ville, Place de la Station, et le linéaire commercial du centre-ville. La reconversion de l'îlot Mintens prévoit un recul des façades et encourage l'implantation de nouveaux commerces.

Ainsi, il s'agira de redonner une réelle place aux piétons le long de cet axe pour encourager l'utilisation du parking rue de la Station et favoriser les déplacements actifs. L'aménagement de cette liaison doit également permettre d'améliorer l'animation du linéaire commercial au-delà de la Grand Place.

L'élargissement de la rue Jean Mintens permet d'une part d'améliorer la mobilité au sein de l'îlot ; d'autre part, de signaler la nouvelle entrée du Parc de la Dyle.

La rénovation préservera le paysage et ses composantes naturelles en maintenant un cœur d'îlot verdurisé (nouvelles plantations) et mettra en valeur la Dyle et le parc (zones naturelles).

En matière de mobilité, les objectifs sont de faciliter le flux de véhicules et de bus sur la rue de Charleroi et de maintenir des places de stationnement à destination des commerces, livraisons, PMR et riverains. Nous souhaitons offrir aux riverains et aux commerçants un stationnement suffisant en intérieur d'îlot (intégrer l'entrée/sortie de ces stationnements en intérieur d'îlot aux rues adjacentes : rue de Charleroi et rue Jean Mintens). Nous élargirons la rue Jean Mintens pour assurer une bonne accessibilité au nouveau parking en intérieur d'îlot et au parking du CPAS ainsi qu'aux modes actifs (Piétons et vélos).

Pour y parvenir, nous travaillons à la reconversion de l'intérieur de l'îlot (A) grâce à l'acquisition de plusieurs bâtiments et parcelles de l'îlot. Les bâtiments vides et insalubres seront démolis et des poches de parking seront réalisées (entrée et sortie rue de Charleroi et accès via rue Jean Mintens). Un axe modes actifs (Piétons et vélos) traversant l'îlot sera également créé... D'autre part, les constructions prévues seront composées de logements à l'étage (appartements) et d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée.

Amélioration de la rue de Charleroi

Dans la rue de Charleroi (B), le trottoir sera élargi, les stationnements configurés en épis et des plantations prendront place. L'Aménagement du carrefour sera élargi entre la rue de Charleroi et la rue Jean Mintens. La signalisation au sol sera tracée (piste cyclable suggérée). Nous avons également prévu de deux espaces de livraison, de places PMR et de stationnement pour les vélos.

Amélioration de la rue Jean Mintens

Élargissement du profil de la rue Jean Mintens (C) et aménagement en voirie partagée (zone 20 km/h). La venelle vers le Parc de la Dyle sera aménagée (revêtement et éclairage et, une placette au droit de la rue Jean Mintens viendra mettre en valeur cette nouvelle entrée.



2 PARCOURS URBAIN : (Fiche 2 : un maillage piéton qualitatif et optimisé)

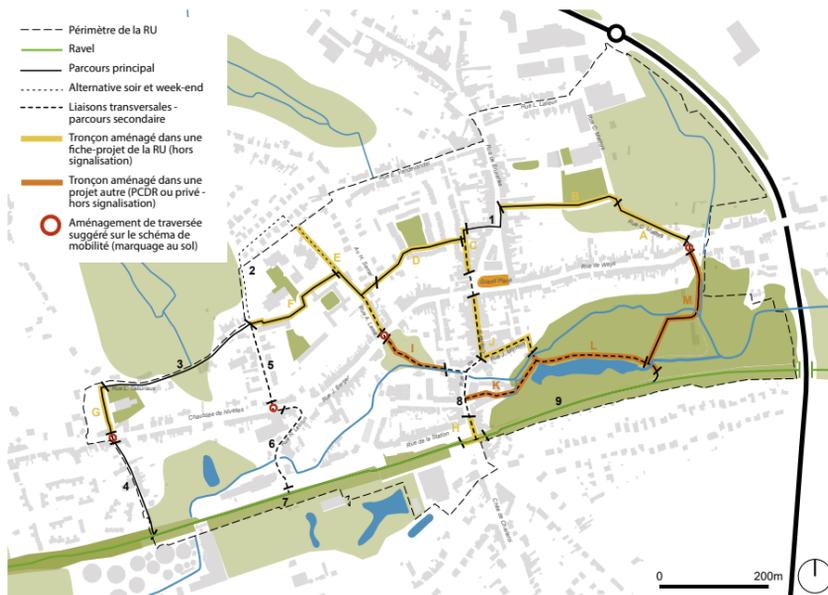
Le centre-ville de Genappe est caractérisé par quatre identités paysagères fortes : son caractère rural et naturel ; son caractère urbain ; son caractère industriel ; et son caractère historique. Ces identités sont toutes liées entre elles par la présence de la Dyle, qui traverse le centre d'ouest en est.

L'objectif visé par la réalisation de cette fiche-projet consiste en la création d'un bouclage de promenade identifiable en cœur de ville, permettant de mettre en valeur ces quatre identités

Cette boucle thématique permet de valoriser le centre-ville grâce à la mise en valeur des paysages et du patrimoine existant. Les habitants peuvent ainsi découvrir leur lieu de vie sous un autre angle et se reposer / se rencontrer le long du parcours.

Par ailleurs, l'aménagement des différentes liaisons transversales permet de renforcer le maillage existant de venelles au cœur du centre-ville. Elles garantissent des liaisons claires et sécurisées entre les lieux d'habitation, les commerces du centre, les espaces publics principaux et les lieux où se concentrent les fonctions importantes du centre (Plaine communale et Espace 2000).

Elles permettent également de rejoindre la promenade thématique depuis les zones principales de parkings, les différents quartiers et le Ravel.



Tout en préservant le paysage et ses composantes naturelles, ce projet vise à mettre en lien le parcours urbain avec la valorisation de la Dyle et les espaces verts traversés par le parcours.

En matière de Mobilité, nous souhaitons améliorer le passage des modes actifs sur le tracé du parcours et des liaisons transversales.

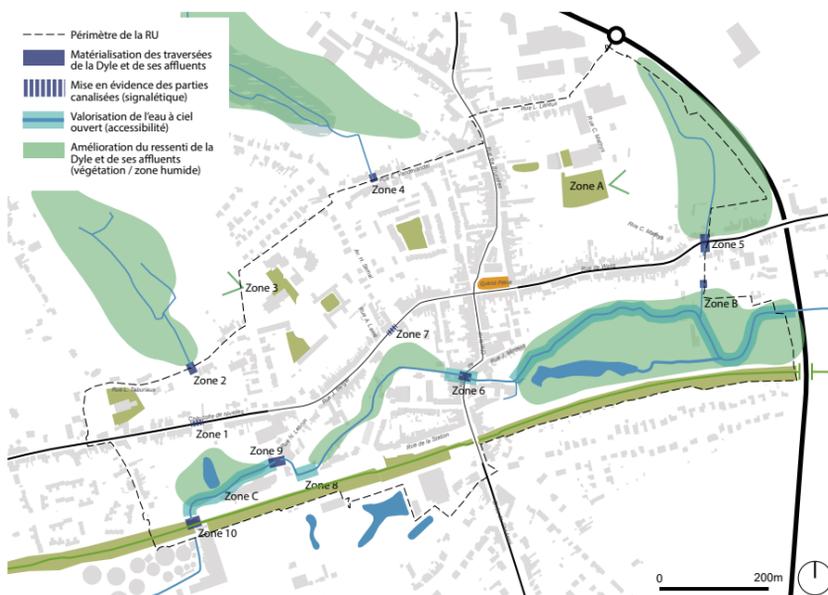
Le patrimoine existant sera valorisé en privilégiant le passage de la promenade à proximité ; les zones principales de fonctions et d'espaces publics du centre seront traversées pour favoriser les rencontres et garantir leur animation.

Nous installons d'une signalétique claire à l'identité propre sur l'ensemble du parcours principal et depuis les liaisons transversales : tronçons A à M et 1 à 9. Du mobilier de confort sera installé (bancs, poubelles...) ainsi que l'éclairage et des éléments de valorisation paysagère (mise en valeur des vues existantes, plantations lorsque c'est possible, panneaux didactiques...) sur les tronçons 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9. Ces éléments posséderont une identité commune afin d'identifier le passage du parcours urbain.



3 VALORISATION DE LA DYLE : (Fiche 3)

Redonner une identité visuelle cohérente et perceptible propre à la Dyle ; accentuer le ressenti de l'eau par la valorisation des zones humides et végétalisées et rendre accessibles les portions de Dyle à ciel ouvert.



La Dyle parcourt l'ensemble du périmètre d'ouest en est, mais reste peu perceptible. Son croisement avec plusieurs voiries engendre des constructions caractéristiques telles que des ponts et du mobilier urbain lié à l'eau.

L'objectif de cette fiche-projet est de rendre cohérent l'ensemble de ces infrastructures afin de rendre visibles et perceptibles la Dyle et ses affluents sur l'ensemble de son parcours.

La perception du cours d'eau ne passe pas seulement par la vue des berges et des ponts. En effet, la Dyle a façonné le paysage autour du centre-ville et plusieurs zones humides l'encadrent toujours. Ces dernières sont accompagnées d'une végétation caractéristique qui permet de signaler aux usagers la présence de l'eau. Il s'agit donc ici de préserver ces zones d'intérêt et de renforcer les vues vers ces dernières. Le ressenti de l'eau dans le paysage sera alors accentué, que l'on soit proche ou non de la Dyle et de ses berges.

La fiche-projet propose d'homogénéiser la signalétique et le mobilier urbain (garde-corps et rambardes) liés à la Dyle. Une signalisation du passage de l'eau et l'installa-

tion de nouveaux garde-corps et rambardes seront mises en place : zones 2, 4, 5, 6, 9, 10. Une signalisation du passage du ruisseau canalisé (travail graphique, artistique ou signalétique) est prévue pour les zones 1 et 7.



Les grandes poches de paysage lisibles depuis certains points de la ville : zone 3 et zone seront mises en valeur ainsi que le paysage de la zone 3, déjà traité par le parcours urbain (tronçon 2) et la zone A est incluse dans la fiche-projet 2.

Le muret sera modifié pour rendre visible la rivière. Nous prévoyons l'installation de mobilier lié à l'eau en zones 6 et 8. La végétation arborée traduisant la présence de l'eau sera préservée (saules, aulnes, etc.) et la gestion de la végétation existante sera assurée pour préserver la visibilité de l'eau dans les zones 4, 6 et 8.



Le dossier final « Projet de Rénovation urbaine » vient d'être présenté par le bureau d'étude au Conseil Communal et envoyé à la Région Wallonne pour approbation et pour l'élaboration d'un projet d'arrêté de reconnaissance du périmètre.

Lorsque nous recevrons l'arrêté signé provenant du cabinet du Ministre Christophe Collignon, nous pourrons alors commencer concrètement les fiches-projet afin d'embellir notre jolie commune.



HANDICONTACT : ESIOL



Ce mois-ci, nous vous en disons un peu plus sur Esiol, une entreprise qui propose des services ménagers, de proximité et d'aide à la personne afin de mettre tout en œuvre pour faciliter et améliorer le quotidien de ses clients.

Service de transport pour PMR

Esiol accorde une attention particulière à l'inclusion et à l'autonomie des personnes à mobilité réduite (PMR) dans la société.

À l'aide des véhicules adaptés, Esiol veut permettre une accessibilité et une mobilité inclusive aux personnes en situation de handicap dont les déplacements sont difficiles.

Les transports proposés n'ont pas de réelle limite kilométrique tant que le point de départ des déplacements se trouve dans un rayon de 30 kilomètres autour de Charleroi ou de La Louvière.

Leurs services de transport pour PMR s'adressent aux particuliers atteints d'un handicap reconnu, aux bénéficiaires d'une allocation pour l'aide aux personnes

âgées et aux enfants mineurs, handicapés, de particuliers.

Fonctionnement

Les services de transports adaptés d'Esiol sont disponibles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. En cas de demande de déplacements en dehors de cette tranche horaire, une adaptation exceptionnelle peut être envisagée.

Vous êtes une personne en chaise roulante et vous désirez vous déplacer pour des raisons personnelles, professionnelles ou encore médicales ?

Contactez Esiol, par téléphone ou par mail, et réservez un déplacement dans l'un des véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Lors de votre contact, vous indiquez la destination, le jour et l'heure auxquels vous aimeriez effectuer un déplacement adapté. Votre demande est prise en compte et vous recevez une confirmation de la prestation.

Le jour convenu, un membre d'Esiol (spécialisé dans le transport de PMR) vient vous chercher à l'adresse établie et vous aide à vous installer dans le véhicule adapté.

Vous partez ensuite ensemble vers la destination prévue. Une fois sur place, le chauffeur s'assure que tout va bien. Ensuite, celui-ci peut patienter jusqu'à votre retour (le temps d'une consultation, par exemple) ou revenir vous chercher plus tard, selon votre meilleure convenance. Lorsque votre activité est terminée, le chauffeur vous reprend et vous emmène à la destination finale ou à la destination suivante.

Renseignements :

Les services de transport pour PMR d'Esiol sont réglables par titres-services ou par factures.

Esiol - Bureau La Louvière :
064/77.12.00 - Rue Liébin, 71 - 7110 Houdeng-Aimeries

Esiol - Bureau Charleroi :
071/59.13.15 - chaussée Solvay, 9A6061 Montignies-sur-Sambre.
info@esiol.be

L'agent Handicontact de la Ville, Justine Servais : 067/79.42.39
justine.servais@genappe.be



ET SI VOUS PARTICIPIEZ À UN PROJET DE SOUTIEN SCOLAIRE ?

Appel aux volontaires :

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une pandémie qui nous a forcés à nous réadapter, à revoir nos manières de fonctionner, à prendre sur nous-mêmes pour la santé collective, à vivre comme jamais nous ne pensions vivre.

Le secteur de l'enseignement n'a pas été épargné et nos jeunes, familles et enseignants ont dû faire face à des mesures imposant un nouveau type d'apprentissage.

Malheureusement, force est de constater que certains de nos jeunes rencontrent des difficultés pour étudier à la maison et qu'un manque de motivation se fait sentir...

Pour pallier cela, la Ville de Genappe, l'école des devoirs, le Bug-1 et l'AMO Tempo ont décidé de combiner leurs énergies et de mettre en place des cours de soutien scolaire !

Lors des vacances de printemps, des cours ont été proposés pour les jeunes chenappans qui souhaitent

avoir un petit coup de pouce et nous sommes heureux de dire que ce projet a permis de répondre à des demandes de nos jeunes.

Pour les vacances d'été, nous réitérons cette action solidaire !

Nous recherchons des volontaires, plus spécifiquement dans le domaine des mathématiques et des sciences, pour pouvoir faire face aux demandes émises.

Vous êtes intéressés ?

Nous vous invitons à remettre une proposition motivée avec une présentation de base ainsi que les matières dont vous pourriez vous occuper ainsi qu'un certificat de vie et ce, auprès de notre service social, à l'Hôtel de Ville, situé à l'Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe ou via mail à l'adresse info@genappe.be.

Renseignements :

Justine Servais au 067/79.42.39 ou via l'adresse justine.servais@genappe.be

L'ENTRAIN D'APPRENDRE : UN SOUTIEN SCOLAIRE PENDANT L'ÉTÉ !



Les derniers mois ont été riches en émotion, impactés par la crise sanitaire.

Certains d'entre vous ont peut-être eu leur patience mise à mal, leur motivation éteinte petit à petit pour travailler les cours, des difficultés de concentration dans un environnement parfois autre que l'école...

Vous avez besoin d'un coup de pouce ?

La Ville de Genappe, l'école des devoirs, le Bug-1 et l'AMO Tempo ont décidé de combiner leurs énergies et de mettre en place des cours de soutien scolaire !

Des cours seront donc proposés allant du français aux mathématiques en passant par les sciences et les langues et ce, durant les vacances de Pâques.

Nous vous proposons des cours allant du français aux mathématiques, en passant par les sciences et les langues ! Une équipe de volontaires s'est mise en place et vous attend pour vous aider dans votre apprentissage, en toute convivialité pour profiter de cette reconnexion. Vous pourrez aussi compter sur eux pour partager un moment d'échange afin d'être présent dans vos craintes éventuelles pour la nouvelle année scolaire qui commence.

Les rencontres se feront durant l'été dans les locaux du centre culturel, de l'AMO Tempo et de la Maison Galilée. Pour participer, il suffit de simplement de vous inscrire en ligne via le lien disponible sur le site internet de la ville. Après votre inscription, vous serez mis en contact avec la personne volontaire pour convenir de vos rendez-vous, suivant vos disponibilités.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Justine Servais au 067/79.42.39 ou via l'adresse justine.servais@genappe.be ou Madame Stéphanie Bury, Echevine de l'enseignement au 0477/46.72.14.



DONNER DE LA VIE À L'ÂGE

Des coups de pouce par des séniors, pour des séniors.

Nous souhaitons rappeler l'existence de l'action « Donner de la vie à l'âge », un réseau wallon de séniors volontaires qui donnent des coups de pouce à d'autres séniors, sans aucune contrepartie et accessible grâce à un numéro gratuit ! Les coups de pouce peuvent être

divers et variés : changer une ampoule, déplacer un tapis, accompagner dans la visite de maisons de repos, relever le compteur d'eau, trier des papiers, déblayer la neige, dépendre des rideaux, se balader dans le quartier, partager un café ...

Renseignements :

Les personnes âgées qui sou-

haitent un coup de pouce ou un peu de compagnies ainsi que les plus de 60 ans qui souhaitent devenir volontaires pour rompre la solitude, se sentir utiles, rendre un service ... peuvent appeler le 0800/17.500 pour plus d'informations www.coupdepouceseniors.be

Une action de Senoah ASBL (info@senoah.be).

APPEL AUX VOLONTAIRES SOUTIEN SCOLAIRE

Vous avez du temps libre?

PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Vous pouvez apporter votre aide dans certaines matières?

CANDIDATURES À INFO@GENAPPE.BE

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

PASCAL FOCHE SATO FRELONS GUÊPES

Actions anti-nuisibles

0475/958.654

Plus de 30 ans d'expérience



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

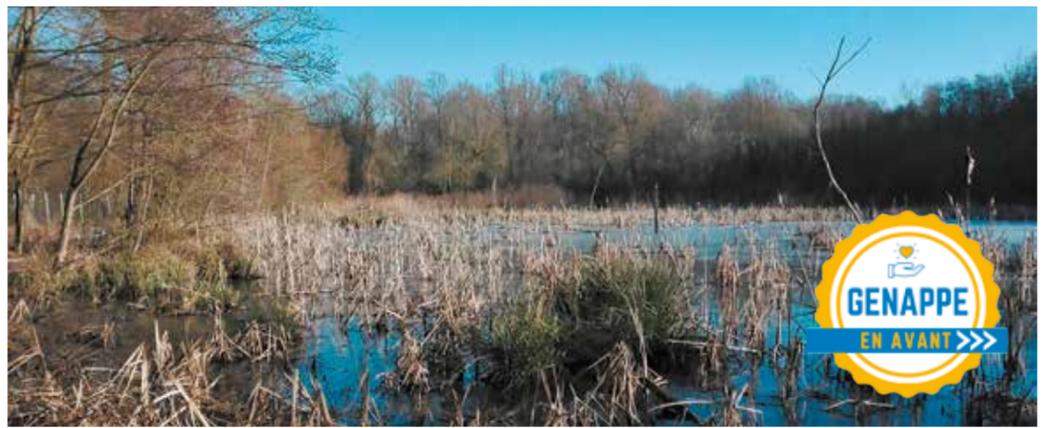
Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- ABBATE Abigaïl de Glabais
- BABA Mina et BABA Lyla Rose de Ways
- FIRSZT Juliette de Bousval
- LAZARD Elise de Bousval
- MORIN DE LEENER Nina de Bousval
- SO Mahé et So Nathan de Loupoigne
- VAN BOXELAERE Thomas de Vieux-Genappe
- WAUTELET Lucie de Houtain-le-Val
- ZIOLKOWSKI Lucas de Houtain-le-Val

MARIAGES

- M. THUINJS Thierry et Mme CAVION Carine de Ways
- M. SPRINGUEL Florian et Mme COMMANS DE BRACHENE Ysaline de Loupoigne
- M. CORBISIER Daniel et Mme VANVYVE Katy de Bousval



VISITEZ LA RÉSERVE NATURELLE CET ÉTÉ

Après quelques suppressions de visites pour les raisons que vous devinez, la Ville de Genappe et Environnement-Dyle sont heureux de vous proposer de nouvelles dates pour venir découvrir la réserve naturelle. Il s'agit de visite guidée par des ornithologues avertis qui vous feront découvrir les lieux et les différentes espèces d'oiseaux présents sur le site.

Ces visites sont autorisées par le Département de la nature et des forêts de la Région wallonne (DNF), gestionnaire de la réserve.

Il faut compter 2 à 3 h de balade. Le parcours comporte deux « boucles ». Libre à vous d'arrêter ou de continuer après la première boucle.

Rendez-vous à 9 h les:

- Jeudi 1 juillet
- Samedi 10 juillet
- Mardi 13 juillet
- Dimanche 25 juillet
- Mercredi 28 juillet
- Jeudi 5 août
- Samedi 14 août
- Vendredi 20 août
- Dimanche 29 août

Consignes

Inscription obligatoire au 067/79.23.xx

Le port du masque obligatoire. Veuillez prévenir si vous ne venez pas. De cette façon, d'autres personnes intéressées pourront bénéficier de la visite. Porter des vêtements sombres, des bottes ou de bonnes chaussures imperméables. Les chiens sont interdits. Il est recommandé de se munir de jumelles.

Une organisation du DNF, de la Ville de Genappe et de l'association Environnement-Dyle.

Triez vos PMC en un clin d'œil !

EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles, Flacons

NOUVEAU

Barquettes et ravieres

Pots et tubes

Films

Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols alimentaires et cosmétiques

Barquettes et ravieres

Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS

Les règles pour un bon recyclage

- Époulez et vidiez les bouteilles ou autres emballages.
- Appliquez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film plastique de la barquette avant de les jeter soigneusement dans le sac.
- Ne jetez pas les emballages dans le sac. Triez les matières ensemble dans des sacs nouveaux.
- Ne déposez pas d'emballages avec une contenance supérieure à 1L.
- Ne jetez pas les emballages avec bouchon de sécurité enfant.
- Les emballages avec, au moins, un des pictogrammes suivants.
- Les emballages d'huile moteur, pesticides, les tubes en silicone.
- Filigrane.
- Autres objets.

E.R. : M. Van Gaver, Post Plus asbl, Avenue des Olympiades, 1470 Evens - Maleny

LeNouvelSacBleu.be **Fostplus**

LE NOUVEAU SAC BLEU ARRIVE !

Dès le 2 juillet, triez encore plus grâce au « nouveau sac bleu ». Le sac bleu PMC a été introduit il y a plus de 20 ans en Belgique avec succès. De tous les pays d'Europe, nous sommes celui qui trie et recycle le plus. Nous pouvons tous en être fiers, parce qu'en triant correctement, on peut valoriser les emballages usagés comme matière première, et ainsi économiser de l'énergie et émettre moins de CO2.

Aujourd'hui, grâce aux nouvelles évolutions technologiques, nous sommes en mesure de faire encore mieux. C'est pourquoi presque tous les emballages ménagers en plastique seront autorisés dans le sac PMC à partir du 2 juillet. Une bonne chose pour l'environnement.

Quels emballages sont autorisés dans le nouveau sac bleu ?

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boisson étaient autorisés dans le sac PMC. Bientôt, presque tous les emballages ménagers en plastique y seront acceptés. Pensez simplement aux pots de yaourt, aux barquettes de beurre ou encore aux sacs et films plastiques. Dans le courant du mois de juin, un dépliant vous sera envoyé par l'Intercommunale INBW afin de tout savoir sur le nouveau sac bleu. Grâce au nouveau sac PMC, vous aurez beaucoup moins de déchets résiduels. En moyenne, 8 kg d'emballages supplémentaires par habitant iront dans le sac bleu chaque année.

Puis-je encore utiliser les anciens sacs PMC ?

Les anciens sacs PMC restent valables indéfiniment. Pas de problème si vous en avez encore en stock. À partir du 1er juillet, vous pouvez les proposer à la collecte avec les emballages plastiques supplémentaires. Mais n'oubliez pas ! Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas ! Pensez-y lors de vos achats. C'est bon pour l'environnement et pour notre portefeuille.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNÉRAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03



LES MINI - POUSSES, UNE CRÈCHE PLUS ECO-RESPONSABLE.

Le projet de crèche éco-responsable continue son avancée. Accompagnés de l'ASBL GoodPlanet, le service environnement et le personnel de la crèche des Mini-Pousses de Bousval travaillent à l'élaboration d'un plan d'action en vue d'atteindre cet objectif.

Ce plan d'action sera défini grâce à un état des lieux préalable, une analyse du fonctionnement de la crèche, déjà fort active dans le domaine du zéro déchet, mais également via un questionnaire distribué à l'ensemble des intervenants (parents, personnel d'entretien, puéricultrice...).

L'objectif du projet est d'inscrire la crèche dans une démarche de développement durable pour l'ensemble de ses activités (gestion des déchets, consommables, hygiène et entretien...).

Les gestionnaires de la crèche et le personnel ne nous ont pas attendus pour mettre en places, dès l'ouverture de la crèche, des actions fortes en la matière. En effet, différentes mesures sont déjà d'actualité telles que la collecte des déchets organiques, l'utilisation de gourdes pour les grands enfants, la promotion des langes lavables au sein de la structure,

la diminution de la consommation de papier via l'application « Conecto » via laquelle une partie des communications aux parents est réalisée, l'utilisation de gants de toilette en remplacement de lingettes...

Le plan d'action permettra d'aller un cran plus loin dans la démarche. De plus, nous pourrions nous inspirer de cette expérience pour l'appliquer à d'autres structures d'accueil.

Nous reviendrons vers vous dans notre prochaine édition pour vous présenter le programme d'action et les actions réalisées au sein de la structure d'accueil.



L'ÉCOLE : LE CHOIX DU CŒUR ET DE LA RAISON

Le territoire de Genappe compte neuf écoles fondamentales et une école secondaire depuis peu. Cette courte présentation, du réseau officiel et du réseau libre vise à vous aider à envisager la prochaine rentrée scolaire de vos enfants. Dans le cadre de la crise sanitaire qui nous préoccupe tous, cette rentrée ne sera peut-être encore « comme avant ». Elle se fera néanmoins dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles et nous veillerons à préserver notre accueil de qualité, à privilégier l'aspect humain et le bien-être qui caractérisent toutes ces écoles. Fréquenter l'école de son village offre de nombreux avantages, permet de s'épanouir dans son cadre de vie, de privilégier la proximité, de favoriser le développement des liens sociaux et amicaux, de développer le sentiment d'appartenance à son environnement et à son lieu de vie, à son quartier... Chaque structure scolaire est différente. Chaleureuses et conviviales, elles offrent toutes une palette d'options qui participent au développement harmonieux de vos enfants. Toutes les équipes sont composées de professionnels, d'enseignants prônant tous des valeurs telles que le respect, le dépassement de soi, le développement de la confiance en soi et l'épanouissement personnel de chaque enfant. Cette présentation est, par ailleurs, l'occasion de remercier toutes les personnes qui s'investissent jour après jour pour le bien-être de nos enfants... Découvrez les valeurs et les caractéristiques de chaque école et faites votre choix, en toute connaissance de cause, et de cœur.

LES ÉCOLES COMMUNALES

ÉCOLE DE LOUPOIGNE

Rue du Centre, 30 - 1471 Loupoigne
Direction : Vantaelen Geoffrey
067/77.20.68
geoffrey.vantaelen@genappe.be

Valeurs

Former les élèves à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin de les préparer à être des citoyens responsables et d'assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale continuera d'être notre objectif l'année prochaine. Le numérique sera de plus en plus présent dans nos pratiques d'enseignement.

Plus

Petite école familiale et conviviale connue sous le nom de « l'école du petit train », le train de la vie sur lequel l'équipe péda-

gogique embarque chaque enfant, cours de récréation dans un cadre champêtre, classes verticales, respect du rythme d'apprentissage, cours de chant en primaire, gestion d'un potager et d'un compost par les enfants, nombreuses activités parascolaires, accueil extrascolaire dès 7h00 et jusqu'à 18h00, accueil décentré le mercredi après-midi vers l'école Espace 2000.

Horaires

Sections maternelle et primaire de 8h35 à 12h00 et de 13h10 à 15h15

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire en contactant l'école au 067/77.21.10, durant les vacances d'été (du 1er au 5 juillet et du 16 au 30 août)

ÉCOLE DE WAYS

Grand'Route, 85 - 1474 Ways
Direction : Vantaelen Geoffrey
067/77.23.47
geoffrey.vantaelen@genappe.be

Valeurs

Former les élèves à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin de les préparer à être des citoyens responsables et d'assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale continuera d'être notre objectif l'année prochaine. Le numérique sera de plus en plus présent dans nos pratiques d'enseignement.

Plus

Petite école familiale et conviviale, verticalité dans toutes les classes, animations

pédagogiques, scientifiques, sportives et multiculturelles, rituels de l'école : nuit à l'école, journée vélo, barbecue aux bois des Rêves, accueil extrascolaire dès 7h00 et jusqu'à 18h00, accueil décentré le mercredi après-midi vers l'école Espace 2000, accès aisés (parking, RN 25, TEC)

Horaires

Sections maternelle et primaire de 8h30 à 12h05 et de 13h05 à 15h00, le vendredi 16h10 (retour de la piscine)

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire en contactant l'école au 067/77.21.10, durant les vacances d'été (du 1er au 5 juillet et du 16 au 30 août)

ÉCOLE ESPACE 2000

Espace 2000 n°1 - 1470 Genappe
Direction : Jérôme Leclercq
067/79.42.87 - jerome.leclercq@genappe.be - www.genappefreinet.canalblog.com

Valeurs

La créativité, le droit à l'erreur, le tâtonnement, la coopération (entre enfants du même âge et entre classes) et le plaisir d'apprendre ensemble sont au cœur de notre pédagogie.

Plus

École à pédagogie Freinet, à dimension humaine, création et entretien par les enfants d'un potager, d'une mare naturelle et d'un poulailler, chaque année, les projets sont choisis et menés par les enfants. Accès à

la piscine de la 2ème maternelle à la 6ème primaire, accueil extrascolaire dès 7h00 et jusqu'à 18h00 tous les jours. Située à proximité de l'académie de musique et de la bibliothèque. Marche contée organisée par l'association des parents. Classes de dépaysement en primaire, séances d'informations.

Horaires

Sections maternelle et primaire de 8h30 à 12h05 et de 13h25 à 15h15

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire en contactant l'école au 067/79.42.87 durant les vacances d'été (avant le 5 juillet et après le 15 août) 0471/34.40.34

ÉCOLE DE BAISY-THY

Rue Godefroid de Bouillon 2
1470 Baisy-Thy
ecole.baisythy@genappe.be - www.ecbt.be
Direction : Cambier Véronique
067/77.21.20
veronique.cambier@genappe.be

Valeurs

A l'école de Baisy-Thy, nous veillons à l'épanouissement de chaque enfant. De ontdekking van een andere taalcultuur geeft onze leerlingen de mogelijkheid om zich open te stellen tot de wereld rondom ons.

Plus

Immersion en néerlandais dès la 3ème maternelle, classes ouvertes (échanges et ateliers) en 2ème et 3ème maternelle, deux classes sont équipées d'un tableau interactif, parrainage entre enfants de l'école primaire et maternelle, présence d'un éducateur spécialisé à temps plein dans

l'école, accès à la piscine dès la première année primaire, classes de dépaysement à la mer, en forêt et à la montagne (tous les deux ans), accueil dès 7h00 le matin, accueil extrascolaire jusqu'à 18h00 tous les jours par une équipe d'animateurs de l'IS-BW proposition d'activités sportives et/ou au sein de l'école après le temps scolaire.

Horaires

Section maternelle de 8h40 à 11h55 et de 13h05 à 15h20 (12h20 le mercredi), section primaire de 8h40 à 12h20 et de 13h30 à 15h20.

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire en contactant l'école au 067/77.21.20, durant les vacances d'été (avant le 5 juillet et après le 15 août)

Rendez-vous à ne pas manquer

Le marché « Juste avant les fêtes », la marche Adeps, le souper « raclette », la fancy-fair...

ÉCOLE DE BOUSVAL

Avenue des Combattants, 49
1470 Bousval
Direction : Geoffrey Vantaelen
067/77.21.10
geoffrey.vantaelen@genappe.be

Valeurs

Former les élèves à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin de les préparer à être des citoyens responsables et d'assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale continuera d'être notre objectif l'année prochaine. Le numérique sera de plus en plus présent dans nos pratiques d'enseignement.

Plus

Petite école familiale et conviviale où le dialogue et l'écoute sont au cœur de l'équipe éducative. Dès la 3ème maternelle, choix de la seconde langue, le néerlandais ou

l'anglais, travail en cycles avec périodes en classe unique, apprentissages variés et ludiques : défis, manipulations, lecture syllabique, fonctionnelle et méthode des alphas, bibliothèque dans chaque classe, animations pédagogiques, scientifiques, sportives et multiculturelles, rituels de l'école : Halloween, nuit à l'école, journée vélo, barbecue des enfants, visite à la ferme, accueil extrascolaire dès 7h00 et jusqu'à 18h00

Horaires

Section maternelle : de 8h45 à 11h50 et de 13h00 à 15h20. Section primaire : de 8h40 à 12h25 et de 13h30 à 15h20.

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire en contactant l'école au 067/77.21.10, durant les vacances d'été du 1er au 5 juillet et à partir du 16 août.



ÉCOLE DE HOUTAIN-LE-VAL

Rue des Ecoles 8 - 1476 Houtain-le-Val
Direction : Jérôme Leclercq
067/77.36.28
jerome.leclercq@genappe.be

Valeurs

Une pédagogie qui met l'accent sur l'écoute et rend l'enfant acteur de ses apprentissages dès le plus jeune âge en favorisant l'autonomie. Elle permet aussi l'approche d'une seconde langue (anglais ou néerlandais). Une école où il fait bon vivre. L'épanouissement de chacun est notre priorité.

Plus

Accès à la piscine de la classe de 2ème maternelle jusqu'à la 6ème primaire, néerlandais ou anglais dès la 3ème maternelle, tableau interactif et salle informatique ; sensibilisation à la nature et à l'environnement au travers de divers projets, activités extrascolaires, ateliers entre classes de dif-

férents niveaux, bibliothèque et séances de lecture pendant le temps scolaire, potager à l'école avec le soutien des parents.

Horaires

Accueil dès 7h00 le matin. Sections maternelle et primaire de 8h30 à 12h05 et de 13h20 à 15h00.

Inscriptions (sur rendez-vous)

Pendant l'année scolaire, sur rendez-vous en contactant l'école au 067/77.36.28. Vacances d'été avant le 5 juillet et à partir du 16 août (0471/34.40.34).

Rendez-vous à ne pas manquer

Portes ouvertes ce dimanche 16 juin, ??? Marche parrainée, rencontre intergénérationnelle, cortège carnavalesque dans le village, fancy-fair, marché aux fleurs, voyages scolaires, classe de dépaysement, ...

LES ÉCOLES LIBRES

ÉCOLE DU PETIT CHEMIN

Chemin de la Waronche, 18
1471 Loupoigne
067/77.23.56 – 0479/27.90.76
Direction : Nancy Lauriers
Mail : direction@asblstjean.be
Site web: ecoledupetitchemin.be

Valeurs

École familiale dans la campagne de Loupoigne, ouverture aux autres et à la nature, le vivre ensemble, construire le savoir et pratiquer l'évaluation formative, différencier les apprentissages, assurer la continuité des apprentissages

Plus

Le chemin de la lecture : projet de la classe d'accueil à la 6e primaire, des classes de dépaysement pour tous les élèves du primaire, néerlandais, conseils de classes et conseils d'école, parrainage maternelle/primaire, activités interclasses, potager de l'école, cours de secourisme offert par le

VTT Chenappan, repas chauds, potages, natation de la 1e à la 4e primaire.

Horaires

De 8h30 à 12h10 et de 13h35 à 15h15
Garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir

Inscriptions

Durant toute l'année sur rendez-vous au 0479/27.90.76



ÉCOLE SAINT-JEAN

Rue de Bruxelles, 91
1470 Genappe
067/77.16.37 – 0479/27.90.76
Direction : Nancy Lauriers
Mail : direction@asblstjean.be
Site web : ecolesaintjeangenappe.be

Valeurs

Ouverture aux autres et à la nature, vivre ensemble, construire le savoir et pratiquer l'évaluation formative, différencier les apprentissages, assurer la continuité des apprentissages...

Plus

Classes verticales, néerlandais dès la 3e maternelle, le dragon de la lecture de la classe d'accueil à la 6e primaire, « Ose le vert », recrée ta cour : aménagements des deux cours de l'école, Conseils de classe et conseils d'école, activités interclasses, Braingym, Octofun, tableau d'enrichissement, classes de dépaysement en primaire (dodo à l'école, classes sportives et classes de neige), repas chauds, études, activités

parascolaires (sports), natation de la 1e à la 4e primaire, Cours de secourisme en 4e et 6e primaire offert par le VTT Chenappan.

Horaires

De 8h30 à 12h10 et de 13h35 à 15h15
Garderie à partir de 6h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.

Inscriptions

Sur rendez-vous au 067/77.16.37 ou au 0479/27.90.76



ÉCOLE SAINTE MARIE

Avenue des Combattants, 62
1470 Bousval
067/77.25.27 – 0476/30.56.76
patriciadruine@yahoo.fr
Direction : Patricia Druine

Valeurs

« À l'école Sainte-Marie: On rit. On construit. On grandit. On s'enrichit. On se fait des amis, On lit, On s'épanouit, bref, on vit !!! »

Dans le monde d'aujourd'hui, mieux vaut plonger dans la vie avec les meilleurs atouts. Notre école familiale au cœur du village offre à vos enfants un tremplin pour la vie !!!

Le vivre ensemble, l'entraide, la solidarité, le respect et la coopération sont nos valeurs partagées pour un mieux-être collectif et individuel. Elles permettent de contribuer à la réussite et à l'épanouissement de chacun.

Plus

Néerlandais dès la 3e maternelle, notre projet « Écrire pour communiquer » avec utilisation d'outils numériques, ateliers d'inspiration Montessori en classes maternelles, respect du rythme de chacun avec classes semi-flexibles, piscine pour le cycle 5/8 avec encadrement de moniteurs, étude dirigée, parrainage entre les en-

fants des classes primaires et maternelles, sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement, sorties éducatives et culturelles, classes de plein air (classes de mer et de cirque).

Cadre verdoyant et sécurisé avec 2 cours et un jardin contenant des modules de jeux en bois, proximité du Ravel, repas chauds et potage, comité de parents actifs : « La Parent'fête »

Horaires

Accueil extrascolaire de 6h55 à 18h
Cours de 8h40 à 12h25 et de 13h45 à 15h25

Inscriptions

Sur rendez-vous avec la direction, Mme Druine Patricia, au 067/77.25.27 ou au 0476/30.56.76 jusqu'au 30 juin et à partir du 16 août.



NESPA, L'ÉCOLE SECONDAIRE À PÉDAGOGIE ACTIVE

Notre volonté est de développer, année après année, une école pour tous, basée sur le respect de chacun et de la nature, sur la coopération, l'autonomie, le fonctionnement démocratique, sur le développement de l'esprit critique, de l'imagination, de la créativité, de la confiance en soi et de l'esprit d'initiative.

Il s'agit de donner du sens aux activités, aux apprentissages, ce qui exige une grande créativité et disponibilité de la part de l'enseignant et des élèves. NESPA vise l'acquisition des bases du programme officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles en tenant compte de l'individu et en considérant la personne de l'élève dans la totalité de ses dimensions. Pour atteindre ces objectifs, l'équipe pédagogique s'inspire des principes et techniques déployés par la pédagogie Freinet et autres pratiques de pédagogie active en cohérence avec les valeurs de son projet.

La mission de l'équipe éducative s'articule autour de 5 notions essentielles : la coopération, la responsabilité, l'autonomie, l'investissement, le respect. À l'issue des études secondaires, nous souhaitons que chaque jeune ait développé les compétences nécessaires pour vivre sa vie de citoyen autonome et responsable, capable d'agir sur le monde et non de le subir, de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres.

L'équipe pédagogique de l'établissement a le souci d'amener les élèves à la maîtrise des compétences telles que définies dans les référentiels de compétences terminales et des savoirs requis de la Fédération Wallonie Bruxelles

Nos valeurs essentielles

Construire ensemble un laboratoire pour une société plus solidaire et plus juste.

Nous rêvons d'une société plus vraie, plus juste, plus fraternelle, plus équitable, plus libre. Nous souhaitons que l'éducation n'entrave pas les passions

de nos enfants, leur imagination, leur énergie créatrice, ni leur lien avec la réalité et ce qu'elle impose d'efforts, de patience et de calculs dans la réalisation de leurs projets rêvés. Notre projet est de réduire l'écart entre le rêve et la réalité, d'amener le jeune à un esprit d'initiative, d'innovation et de prise en main de son avenir.

Nous sommes convaincus qu'avoir envie d'apprendre et savoir apprendre est plus important que de savoir. L'accent est donc mis sur la compréhension globale du fonctionnement ou de l'organisation d'un phénomène, de son analyse critique, notamment par l'apprentissage de techniques de recherche, de déduction, d'induction, l'utilisation d'outils ad hoc et la confrontation des opinions.

Nos projets avec la Ville

À Genappe, l'équipe éducative et pédagogique de NESPA développe de multiples projets avec les opérateurs de la Ville, que ce soit au niveau des arts dramatiques, avec le Monty et le Tof théâtre, pour les arts plastiques et la culture avec le Centre culturel de Genappe et les ateliers du Léz'arts, ou avec de nombreux acteurs de terrain. Nous avons à cœur de développer de multiples projets collectifs, pédagogiques, culturels, inscrits dans le vivant, dans le réel et dans la société d'aujourd'hui.

En pratique

Pour la rentrée 2021-2022, l'école NESPA organise les quatre premières années de l'enseignement secondaire ordinaire (1er degré commun et 2e degré général). À partir de la troisième année, un choix d'option de quatre heures est à faire entre l'anglais, les sciences sociales et l'art. De plus, une activité complémentaire de deux heures est à choisir entre le latin, l'anglais, l'art dramatique et les mathématiques fortes.

Renseignements :

Direction : Anthony Spiegel
direction@nespabw.org
1 rue de la sucrerie, 1471 Genappe
067/47.58.60 - www.nespabw.org



L'ÉCOLE DES DEVOIRS RECRUTE

L'arc-en-ciel est une école des devoirs organisée par la Ville. Elle est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 17h15, située sur la Plaine communale de Genappe. Les bénévoles proposent aux enfants un soutien scolaire, mais aussi des activités artistiques, culturelles et sportives.

Nous recherchons des volontaires pour accompagner et encadrer des enfants, participer à l'élaboration de nouveaux projets, prendre part à des animations, agrandir une chouette équipe.

Le volontariat est accessible à tous, l'objectif étant de pouvoir partager votre savoir avec les enfants : « Développe une passion pour l'apprentissage, si tu le fais, tu ne cesseras jamais de grandir »

Renseignements :

Engagement immédiat en tant que volontaire défrayé
Coordnatrice ATL : Virginie Limon : 067/79.42.44. Envoyer une lettre de motivation et un certificat de vie à info@genappe.be



EXPRIMEZ-VOUS !

En chantant, en dansant, en chuchotant, en grattant des cordes, en soufflant, en pianotant, en tapotant, en hurlant... avec des notes, des mots, des gestes, encore des notes, des mélodies, des soupirs, des rires... Libérez cette force qui est en vous !

Les cours de musique, de danse, et d'arts de la parole vous tendent les bras dès le 1er septembre à l'Espace 2000 de Genappe.

À partir de 5 ans, mais également en groupes d'ados, en groupes d'adultes : apprendre la musique, la trompette, le violon, le théâtre, le violon, la flûte, la danse classique, le saxophone, le violoncelle, le chant, la guitare, la batterie ou l'accordéon.

Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans (financés par la Fédération Wallonie Bruxelles).

Entre 12 ans et la fin des études, le droit d'inscription est de 76€ et pour les adultes de 190€. Il existe même toute une série d'exemptions de ce droit d'inscription pour raisons sociales.

Les enseignants sont tous des artistes professionnels agrégés de l'enseignement ! Les cours se donnent à l'Espace 2000. Alors, si vous cherchez LA source d'épanouissement de la rentrée prochaine, celle qui vous procure énormément de plaisir tout en vous permettant d'acquérir une maîtrise artistique ;

Renseignements :

Académie de Genappe : 067/79.42.96, tous les jours de la semaine de 15h à 18h, le mercredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h (hors congés scolaires) ou sur le site : www.academiedenivelles.be

Durant toute la terrible année scolaire 2020-2021, les cours de l'Académie se sont donnés sans interruption, dans le total respect des mesures sanitaires imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles !



« GENAPPE VILLAGES FLEURIS » 2021, LANCEZ-VOUS !

Nous vous en parlions dans notre édition précédente, nous relançons notre concours de façades fleuries. L'objectif est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants...

Les règles du jeu

L'inscription au concours est gratuite. Il est ouvert à toute personne, propriétaire, locataire,

occupant ou responsable d'un bâtiment privé ou public, situé sur le territoire de la commune de Genappe. Inscrivez-vous, jusqu'au 5 juillet 2021, grâce au formulaire ci-dessous et adressez-le par courrier au Collège communal de Genappe, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe ou par courriel à l'adresse info@genappe.be.

Tous les Genappiens sont invité(s) à fleurir leurs façades, fenêtres, vitrines, terrasses, balcons, devantures ... au plus tard le 15 juillet, et ce jusqu'au 1er septembre.

Les gagnants du concours seront récompensés par un bon d'achat chez les pépiniéristes locaux. Ces prix seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie officielle dans le courant du mois d'octobre.

Retrouvez l'ensemble du règlement sur le site internet de la ville : www.genappe.be

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service environnement au 067/794.229 ou via l'adresse suivante environnement@genappe.be.

Genappe, Villages fleuris 2021 – Bulletin de participation

Genappe, Villages fleuris 2021 – Bulletin de participation

Nom : Prénom :
 Adresse : Village :
 Code postal : Localité :
 Tél. :/..... Mail :

Je participe au concours dans la catégorie :

- Les façades et les balcons fleuries
- Les jardinets fleuries
- J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement du concours « Genappe, villages fleuris 2021 ».

Date et signature

AGENDA

! En raison des mesures sanitaires, les événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être adaptés ou annulés. N'hésitez pas à contacter les organisateurs !

FÊTE

26 JUIN

De 10h à 18h quartier des Crawannes, événement ludique, sportif et créatif pour les jeunes et les enfants à partir de 8 ans organisé par le Bug-1. Infos : Face book du Bug-1, Tristan : 0476/81.15.93 tristan@bug-1.be Voir article page 4

BAIN DE FORÊT

18 JUIN

De 16h à 22h Grand marché annuel des producteurs locaux Voir article page 7

ÉVÈNEMENT

18, 19 & 20 JUIN

Fête de la Saint Jean organisée par le comité de la Baisythoise. Tours de Godefroid de Bouillon et randonnée Info: page Facebook : La baisythoise

ÉVÈNEMENTS ARTISTIQUES

DU 3 JUILLET AU 29 AOÛT

« Place aux artistes », une douzaine de rendez-vous culturels originaux sur le territoire communal Voir article page 8

CYCLISME

20 JUILLET

Départ du Tour de Wallonie Voir article page 8

CONFÉRENCE

23 JUIN

À 19h30, Hôtel de Ville Le Ministre D. Clairinval s'exprimera sur : Le redéploiement économique et social après la pandémie ». Cette conférence sera diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville Voir article page 8

EXPO ARTISTIQUE

27, 28 & 29 AOÛT

49ème exposition de la Saint Barthélémy, organisée par les Amis de Bousval : Peintures, photographies, sculptures, céramiques. Salle G. Gossiaux Avenue des Combattants à Bousval Entrée libre - Com-art. bousval@gmail.com Voir article page 7

INAUGURATION

23 JUIN

Inauguration du Skatepark dès 14h30, rue Nicolas Lebrun Voir article page 5

FÊTE MÉDIÉVALE

11 & 12 SEPTEMBRE

Journées médiévales Louis XI



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK [FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)

Pattyn
Garage-GENAPPE
 Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY
 RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe